

Banque Rhône-Alpes



Rapport Annuel
2016

Sommaire

La Banque Rhône-Alpes

Organes d'Administration, de Direction & Commissaires aux Comptes	3
Agences commerciales	5

L'Assemblée Générale

Rapport du Directoire	9
Rapport du Conseil de Surveillance	21
Résultats financiers des cinq derniers exercices	23
Projet de Résolutions	24

Les Comptes Annuels

Bilans comparés	28
Hors bilan & Instruments Financiers à Terme comparés	29
Soldes Intermédiaires de Gestion comparés	30
Compte de Résultat Publiable	31
Annexe aux comptes annuels	
- Principes comptables et méthodes d'évaluation	32
- Note sur les risques	46
- Note sur la RSE	47
- Notes sur Bilan & Soldes Intermédiaires de Gestion	48
Liste des mandats exercés par les Mandataires Sociaux	73
Rapports des Commissaires aux Comptes	79

Conseil de Surveillance

Président	Philippe AYMERICH
Vice - Président	Yves BLAVET
Membres	Caroline COURTIADÉ Carole DUFOUR Marie FONTAINES Stéphane LABAT SAINT VINCENT Louis-Fabrice LATOUR Michèle LECENES Olivier MALFAIT
Membres Salariés	Anthony BARBIER Isabelle VIENNOT Olivier WEIL

Commissaires aux Comptes

Titulaires	Deloitte & Associés BBM & Associés - Baker Tilly
Suppléants	S.A. BEAS S.A. SOFIDEEC

Directoire

Président	Yvon LEA
Vice - Président	Franck BEASSE
Membre	Robert LARCHER

Comité de Direction

Marketing	Fabrice BARBOTIN		
Patrimoine	Christophe BRUGIDOU	Groupes	José BEAURIN
Risques	Christophe CANIFFI		Vincent BONNEFOND
Entreprises	Philippe LAVAL		Jérôme ODEYER
Audit & Contrôle	François GERVAISE		Bernard BOUCHET
Pilotage & Comptabilité	Julien GARNIER		Sebastien GHEMARD
Banque Privée	Gilles GOLDBERG		Marc PISICCHIO
Ressources Humaines	Cyril BARREAU		André FERRERO
Communication	Eric VERNUSSE		Marie-Thérèse POLICASTRO
C R F I	Pascal VIDAL		Gérard ROUCHES

Les agences commerciales de la Banque RHONE-ALPES

ALPE D'HUEZ

25, place Jean Moulin - 38750 L'Alpe d'Huez
Tél. : 04.76.11.42.10 - Fax : 04.76.11.10.68

ANNONAY

43, rue Boissy d'Anglas - 07100 Annonay
Tél. : 04.75.33.02.32 - Fax : 04.75.33.71.58

BEAUNE

2, rue de Lorraine - 21200 Beaune Cedex
Tél. : 03.80.22.25.34 - Fax : 03.80.22.90.06

BELLEVILLE S/SAÔNE

140, rue de la République - 69220 Belleville Cedex
Tél. : 04.74.06.11.20 - Fax : 04.74.06.11.29

BESANÇON

20, rue Proudhon - 25000 Besançon
Tél. : 03.81.65.07.20 - Fax : 03.81.65.07.29

BOURG-D'OISANS

16, avenue de la République - 38520 Bourg-d'Oisans
Tél. : 04.76.11.10.60 - Fax : 04.76.11.10.68

BOURG-EN-BRESSE

6, cours de Verdun - 01000 Bourg-en-Bresse
Tél. : 04.74.22.41.23 - Fax : 04.74.50.40.58

BOURGOIN

100, rue de la Liberté - 38300 Bourgoin
Tél. : 04.74.43.59.20 - Fax : 04.74.43.59.28

BRIGNAIS

15-17, rue de Janicu - 69530 Brignais
Tél. : 04.72.31.92.50 - Fax : 04.72.31.92.58

BRON

166, avenue Franklin Roosevelt - 69500 Bron
Tél. : 04.72.14.88.40 - Fax : 04.72.14.88.48

CALUIRE

71, rue Jean Moulin - 69300 Caluire et Cuire
Tél. : 04.37.26.20.20 - Fax : 04.37.26.20.28

CHALON S/SAÔNE

7, boulevard de la République - 71100 Chalon s/Saône
Tél. : 03.85.48.23.47 - Fax : 03.85.48.26.50

CHENÔVE

71, rue Roland Carraz - 21300 Chenôve
Tél. : 03.80.54.36.20 - Fax : 03.80.54.36.28

CORENC

46, avenue du Grésivaudan - 38700 Corenc
Tél. : 04.76.90.40.91 - Fax : 04.76.90.82.43

CROLLES

487, avenue Amboise Croizat - 38920 Crolles
Tél. : 04.76.45.99.80 - Fax : 04.76.45.99.88

DARDILLY

11, chemin de Gargantua - 69570 Dardilly
Tél. : 04.37.49.77.10 - Fax : 04.37.49.77.18

DÉCINES

182, rue Emile Zola - 69150 Décines
Tél. : 04.72.02.13.11 - Fax : 04.72.02.19.17

DEUX ALPES

94, avenue de la Muzelle - 38860 Les Deux Alpes
Tél. : 04.76.11.50.02 - Fax : 04.76.11.10.68

DIJON

1, rue de la Poste - 21000 Dijon
Tél. : 03.80.58.97.97 - Fax : 03.80.58.97.87

DIJON TOISON D'OR

127, Avenue de Langres - 21000 Dijon
Tél. : 03.80.60.95.30 - Fax : 03.80.60.95.39

DOMÈNE

73, rue Jean-Jaurès - 38420 Domène
Tél. : 04.76.77.10.80 - Fax : 04.76.77.55.28

ECULLY

27, avenue de Raymond de Veysières - 69130 Ecully
Tél. : 04.78.33.18.05 - Fax : 04.78.33.12.34

EYBENS

8, place de Verdun - 38320 Eybens
Tél. : 04.76.00.50.00 - Fax : 04.76.00.50.08

FONTAINE

11, place Maisonnat - 38600 Fontaine
Tél. : 04.76.26.42.13 - Fax : 04.76.26.69.44

GENAS

39, rue de la République - 69740 Genas
Tél. : 04.72.79.21.21 - Fax : 04.72.79.21.28

GRENOBLE**EDOUARD REY**

20 et 22, boulevard Edouard Rey - 38000 Grenoble
Tél. : 04.76.28.12.37 - Fax : 04.76.28.12.40

ILE VERTE

6, place du Docteur Girard - 38000 Grenoble
Tél. : 04.76.00.70.60 - Fax : 04.76.00.70.68

INTERNATIONAL

20, boulevard Jean Pain - 38000 Grenoble
Tél. : 04.38.02.38.80 - Fax : 04.38.02.38.88

STALINGRAD

57, rue de Stalingrad - 38100 Grenoble
Tél. : 04.76.12.90.60 - Fax : 04.76.12.90.68

VALLIER

4, boulevard Joseph Vallier - 38000 Grenoble
Tél. : 04.76.49.36.47 - Fax : 04.76.49.96.28

VAUCANSON

1 bis, place Vaucanson - 38000 Grenoble
Tél. : 04.76.88.18.20 - Fax : 04.76.88.18.78

LA GRAVE

Route Nationale 91 - 05320 La Grave
Tél. : 04.76.11.07.51 - Fax : 04.76.11.10.68

LA VERPILLIERE

640, rue de la République - 38290 La Verpillière
Tél. : 04.74.82.31.90 - Fax : 04.74.82.31.98

LYON**BACHUT**

342, avenue Berthelot - 69008 Lyon
Tél. : 04.72.78.50.60 - Fax : 04.72.78.50.69

BÂT-D'ARGENT

5 et 7, rue du Bât d'Argent - 69001 Lyon
Tél. : 04.72.98.81.81 - Fax : 04.72.07.85.78

BELLECOUR - SAINTE HÉLÈNE

15, rue de la Charité - 69002 Lyon
Tél. : 04.78.38.76.16 - Fax : 04.78.38.76.18

CONFLUENT

66, Cours Charlemagne - 69002 Lyon
Tél. : 04.37.23.67.70 - Fax : 04.37.23.67.78

CROIX-ROUSSE

2, place de la Croix-Rousse - 69004 Lyon
Tél. : 04.72.07.43.50 - Fax : 04.72.07.43.58

GERLAND

100, rue de Gerland - 69007 Lyon
Tél. : 04.37.37.26.00 - Fax : 04.37.37.26.08

GUILLOTIÈRE

1-3, place Victor Basch - 69003 Lyon
Tél. : 04.78.95.85.00 - Fax : 04.78.95.85.09

LAFAYETTE

235, cours Lafayette - 69006 Lyon
Tél. : 04.72.75.88.48 - Fax : 04.72.75.88.27

MONTCHAT

96 bis, cours du Docteur Long - 69003 Lyon
Tél. : 04.72.68.48.68 - Fax : 04.72.68.48.69

ROOSEVELT

28, cours Franklin Roosevelt - 69006 Lyon
Tél. : 04.78.37.46.49 - Fax : 04.72.56.08.64

VAISE

6, place de Paris - 69009 Lyon
Tél. : 04.72.53.68.70 - Fax : 04.72.53.68.78

MÂCON

238, quai Lamartine - 71009 Mâcon
Tél. : 03.85.39.91.39 - Fax : 03.85.39.91.27

MIRIBEL

161, rue Général Degoutte - 01700 Miribel
Tél. : 04.78.55.90.06 - Fax : 04.78.55.00.84

MONTÉLIMAR

23, place Emile Loubet - 26200 Montélimar
Tél. : 04.75.00.89.90 - Fax : 04.75.00.89.99

NYONS

10, place de la Libération - 26110 Nyons
Tél. : 04.75.26.90.80 - Fax : 04.75.26.90.89

OULLINS

112, Grande Rue - 69600 Oullins
Tél. : 04.78.51.86.59 - Fax : 04.78.51.82.40

OYONNAX

11, rue Bichat - 01100 Oyonnax
Tél. : 04.74.73.80.02 - Fax : 04.74.73.26.58

PIERRELATTE

1 A, avenue Jean Perrin - 26700 Pierrelatte
Tél. : 04.75.96.58.00 - Fax : 04.75.96.58.09

PONTCHARRA

Le Castel 159, rue des Ecoles - 38530 Pontcharra
Tél. : 04.76.97.61.20 - Fax : 04.76.97.13.88

PONT-DE-CLAIX

6, rue du Canal du Drac - 38800 Pont-de-Claix
Tél. : 04.76.99.21.10 - Fax : 04.76.99.21.18

ROMANS

1, place Jacquemart - 26100 Romans
Tél. : 04.75.05.87.60 - Fax : 04.75.05.87.69

ST-ETIENNE DORIAN

13, place Dorian - 42005 St-Etienne
Tél. : 04.77.42.62.42 - Fax : 04.77.42.82.91

ST ETIENNE BELLEVUE

86, rue des Docteurs Charcot - 42000 St-Etienne
Tél. : 04.77.46.53.50 - Fax : 04.77.46.53.58

ST-JEAN-EN-ROYANS

13, place du Champ de Mars - 26190 St-Jean-en-Royans
Tél. : 04.75.48.66.38 - Fax : 04.75.48.56.48

ST-MARCELLIN

32, Grande Rue - 38164 St-Marcellin
Tél. : 04.76.38.11.10 - Fax : 04.76.38.84.18

ST-MARTIN-D'HÈRES

94, avenue Gabriel Péri - 38400 St-Martin-d'Hères
Tél. : 04.76.00.76.20 - Fax : 04.76.00.76.29

STE FOY-LES-LYON

24, ave Général de Gaulle - 69110 Ste Foy-Les-Lyon
Tél. : 04.72.16.16.70 - Fax : 04.72.16.16.78

ST-PRIEST

23 bis, rue Gallavardin - 69800 St-Priest
Tél. : 04.78.20.04.84 - Fax : 04.78.20.03.09

SASSENAGE

6, place de la Libération - 38360 Sassenage
Tél. : 04.38.02.25.50 - Fax : 04.38.02.25.58

TASSIN-LA-DEMI-LUNE

54, avenue de la République - 69160 Tassin
Tél. : 04.37.41.64.50 - Fax : 04.37.41.64.58

TOURNON

62, quai Farconnet - 07300 Tournon
Tél. : 04.75.08.87.20 - Fax : 04.75.08.96.68

VALENCE

2, place de la République - 26000 Valence
Tél. : 04.75.75.86.86 - Fax : 04.75.75.86.98

VIENNE

21, boulevard de la République - 38200 Vienne
Tél. : 04.74.53.82.70 - Fax : 04.74.53.82.78

VILLEFRANCHE S/SAÔNE

108, rue de la République - 69400 Villefranche
Tél. : 04.74.62.85.60 - Fax : 04.74.62.48.98

VILLEURBANNE

158, cours Emile Zola - 69100 Villeurbanne
Tél. : 04.37.43.16.40 - Fax : 04.37.43.16.49

VOIRON

13, place du Général Leclerc - 38500 Voiron
Tél. : 04.76.05.23.66 - Fax : 04.76.05.94.78

VOREPPE

25, Grande Rue - 38340 Voreppe
Tél. : 04.76.50.11.29 - Fax : 04.76.50.43.68

70 agences

Les agences spécialisées

BOURGOGNE ENTREPRISES

127, avenue de Langres - 21000 Dijon
Tél. : 03.80.60.82.72 - Fax : 03.80.60.82.77

DRÔME-ARDÈCHE ENTREPRISES

2, place de la République - 26000 Valence
Tél. : 04.75.82.15.80 - Fax : 04.75.55.00.74

GRENOBLE ENTREPRISES

1 bis, place Vaucanson BP218 - 38005 Grenoble
Tél. : 04.76.88.18.01 - Fax : 04.76.88.18.99

LOIRE PAYS VIENNOIS ENTREPRISES

13, place Dorian - BP 218 - 42005 St Etienne
Tél. : 04.77.42.62.46 - Fax : 04.77.42.62.41

LYON ENTREPRISES

235, cours Lafayette - 69006 Lyon
Tél. : 04.72.75.87.00 - Fax : 04.72.75.87.94

PORTE DES ALPES ENTREPRISES

29, rue Condorcet Bât.A Vaulx Millieu - BP 97 -
38093 Villefontaine Cedex
Tél. : 04.74.95.50.46 - Fax : 04.74.95.60.58

RHÔNE-ALPES NORD ENTREPRISES

238, quai Lamartine - 71009 Mâcon Cedex
Tél. : 03.85.39.91.11 - Fax : 03.85.39.91.29

BANQUE PRIVEE

5 et 7, rue du Bât d'Argent - 69001 Lyon
Tél. : 04.72.98.81.78 - Fax : 04.72.98.81.80

CENTRE REGIONAL FINANCEMENT IMMOBILIER

235, cours Lafayette - 69006 Lyon
Tél. : 04.72.75.86.77 - Fax : 04.72.75.86.02

RHÔNE INSTITUTIONNELS

235, cours Lafayette - 69006 Lyon
Tél. : 04.72.75.86.86 - Fax : 04.72.75.86.85

10 agences spécialisées

Rapport du Directoire

À l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2017

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis ce jour en Assemblée Générale Ordinaire, pour vous rendre compte de l'activité de la Banque Rhône-Alpes au cours de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2016.

Un environnement économique encore incertain et contrasté

Après un démarrage difficile, l'environnement économique et financier de l'année 2016 s'est révélé relativement stable par rapport à 2015.

En zone euro, la politique monétaire expansionniste de la BCE, le léger relâchement budgétaire et le maintien à des niveaux bas des prix du pétrole ont renforcé la croissance, sans pour autant que celle-ci ne décolle réellement. Sur le plan réglementaire, l'année 2016 a vu le renforcement de l'Union Bancaire dont deux des trois piliers, le Mécanisme de Supervision unique et le Mécanisme de Résolution unique, sont à présent entrés en vigueur, contribuant ainsi à la solidité et à la stabilité du secteur bancaire européen. Les banques ont aussi poursuivi le renforcement de leurs fonds propres et ont commencé à se préparer à la mise en place de nouveaux ratios de passifs exigibles (MREL et TLAC). D'autres réformes sont à venir, en particulier s'agissant des discussions dites de « Bâle IV », liées à la revue des modèles de pondération des risques.

Aux Etats-Unis, après un premier semestre 2016 difficile, l'activité s'est redressée mais est restée inférieure à son potentiel. Par conséquent, malgré un taux de chômage resté à un bas niveau, la Fed a du maintenir un rythme de remontée de son taux directeur plus lent que lors des cycles de resserrlements monétaires précédents. Enfin, les pays émergents ont confirmé la phase de modération de leur rythme de croissance dans laquelle ils étaient rentrés en 2015, illustrée par le ralentissement structurel de la croissance chinoise lié à la réorientation de son modèle économique ainsi que par les difficultés du Brésil et de la Russie, qui font face à une insuffisance d'investissements. Par ailleurs, l'année 2016 a aussi été marquée par la résurgence brutale du risque politique, qui a pesé sur la conjoncture internationale.

Au total, bon nombre de ces incertitudes devraient perdurer en 2017, ce qui pourrait générer de la volatilité sur les marchés des actifs et des changes. Dans ce contexte, les banques centrales devraient continuer d'apporter leur soutien à l'économie mondiale au travers de politiques accommodantes, notamment en zone euro. Les taux d'intérêts de marché devraient donc rester à des niveaux historiquement bas, sans pour autant obérer une légère pentification de la courbe des taux.

En France, la croissance du PIB a été légèrement supérieure à 1,0% en 2016 et s'avère en-dessous des prévisions. La consommation des ménages a progressé en début d'année mais s'est ensuite essouffée et l'investissement des entreprises n'a été favorable que sur la fin de l'année 2016. La conjoncture devrait rester difficile en 2017 avec la remontée des prix du pétrole qui aura un effet haussier sur l'inflation ; les taux d'intérêts devraient poursuivre leur pentification.

Sur le territoire régional de la Banque Rhône-Alpes, la situation économique s'est affichée plus favorable qu'en 2015, portée notamment par les secteurs de l'industrie, tertiaire vers les entreprises et plus généralement les entreprises exportatrices.. Les régions Auvergne, Rhône-Alpes et Bourgogne Franche Comté ont vu le nombre de défaillance d'entreprises fortement baisser en 2016, respectivement de -10.5% et de -15%. Le nombre de demandeurs d'emploi a quant à lui baissé de 3.3% en un an en région Rhône-Alpes.

Dans un contexte économique d'incertitudes, la Banque Rhône-Alpes poursuit son dynamisme commercial et affiche des résultats financiers résilients.

La Banque Rhône-Alpes délivre en 2016 un résultat d'exploitation en progression de +4.7% à 43.08 M€ et un résultat net de 27.6 M€. Dans un contexte

pénalisant pour les banques de taux bas, le PNB de la Banque s'est contracté de -3.4% à 146 M€. Par une maîtrise rigoureuse, les frais généraux ont été comprimés de -2.2% à 93.3 M€. Par sa politique rigoureuse d'octroi et tout en développant fortement ses encours de crédit, le coût du risque de la banque a été significativement comprimé de -34% à 9.3 M€, soit un niveau particulièrement bas de 0.30% des encours de crédit.

La marge nette d'intérêts s'inscrit en repli de -4.4% malgré une forte progression des dépôts bilantiels et de bonnes productions sur les crédits et notamment sur les crédits immobiliers. La marge d'intérêts reste pénalisée par les effets négatifs de l'environnement de taux bas et de la renégociation des crédits immobiliers compensée partiellement par la forte collecte de dépôts et la production de crédits.

Les commissions nettes sont en baisse de -2%, impactées par la mise en place de contraintes réglementaires, et que n'absorbe qu'en partie la progression des commissions de services portées par la conquête clientèle et l'effort réalisé sur l'équipement et l'enrichissement de l'offre produits. Dans un contexte de marché difficile notamment au premier semestre, les commissions financières résistent grâce aux résultats réalisés sur les relais de croissance.

La Banque Rhône-Alpes poursuit le développement de ses relais de croissance.

La collecte assurance vie progresse de +4% par rapport à 2015 qui avait déjà été marqué par un fort dynamisme, et la conservation dépasse 1.4 Mds€. La souscription de SICAV FCP a été ralentie par l'environnement boursier.

Dans un contexte plus contraint sur les marchés financiers, les conseillers clientèles de la banque poursuivent la mobilisation sur l'Épargne Financière auprès de notre clientèle cœur de cible. Près de 4300 contrats d'assurance vie ont été vendus. La production de Gestion Initiale a bénéficié d'une dynamique exceptionnelle en 2016, avec plus de 500 contrats souscrits. Cette option lancée en 2015 permet à nos clients Bonne Gamme et Patrimoniaux de bénéficier d'un pilotage de leurs avoirs.

L'activité de la Banque Privée dont le dispositif a été renforcé en 2016 poursuit son développement :

- près de 345 foyers clients à décembre 2016 soit une progression de +19 % sur un an,
- plus de 415 M€ d'actifs gérés soit +14%,
- et un PNB en progression de +18% par rapport à 2015.

S'agissant de la distribution de produits d'assurance, le premier semestre 2016 a été marqué par une forte activité. Le lancement de l'Assurance des Accidents de la Vie en début d'année a remporté un franc

Rapport annuel 2016

succès avec plus de 1000 contrats vendus en 6 mois. Après deux années réussies, notre offre Multi Risque Habitation continue d'être portée par une vraie dynamique commerciale (plus de 2 200 contrats vendus). Au final, nos contrats de prévoyance, assurances dommages et assurances bancaires totalisent plus de 8 200 actes de ventes.

La Banque Rhône-Alpes accélère ses projets de transition digitale et de dématérialisation visant à améliorer son efficacité commerciale et la satisfaction de ses clients.

Comme toutes les filiales du Groupe Crédit du Nord, la Banque Rhône-Alpes poursuit ses projets de transformation et la mise en place de nouveautés en 2016 dans le souci de satisfaire sa clientèle avec notamment :

- le service multibanque : en réponse aux besoins de ses clients multi-bancarisés, et en partenariat avec Boursorama, le Groupe Crédit du Nord au sein duquel la Banque Rhône-Alpes ont été la première banque de réseau en France à proposer l'agrégation de compte multibanque dès novembre 2016. Un service sécurisé pour les particuliers et les professionnels agréant tous les établissements bancaires et financiers accessibles sur tous les devices et OS depuis les sites web, applications smartphone et tablette de la banque. Dès 2017, il sera possible de gérer son budget et de paramétrer des alertes pour être informé des opérations multibanque ainsi que de disposer d'un coffre fort pour ses e-factures.

- le modèle Phygital : au service de la relation client, ce modèle s'appuie sur une offre omnicanale afin de multiplier les points de contacts avec nos clients, en réponse à leur besoin de mobilité.

Equipés depuis 2015 d'une tablette riche en contenu nos conseillers peuvent grâce à la signature électronique ouvrir des comptes en nomadisme et réaliser tous types de transactions bancaires, sur tablette ou par mail et disposent de solution de web conférence. En 2017, l'aménagement des agences sera repensé pour recevoir les clients dans une agence 2.0.

- l'amélioration de sa connaissance client : le Groupe Crédit du Nord travaille sur des expériences de parcours clients plus personnalisés et une gestion consolidée de l'approche commerciale tous canaux afin d'adresser, avec pertinence, aux clients et aux conseillers des informations ciblées.

ACTIVITE COMMERCIALE

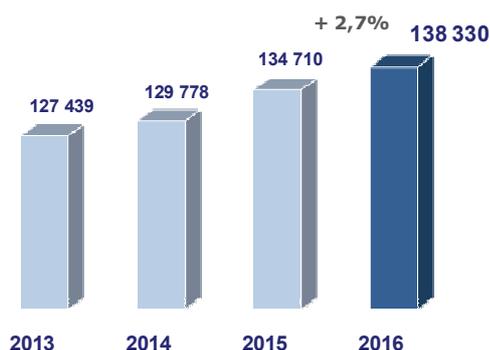
Les indicateurs présentés sont relatifs à l'activité en euros, qui représente la quasi-totalité des activités de la Banque. Les encours repris comme les évolutions touchant aux fonds de commerce comparent des chiffres de fin de période.

Un fort développement du fonds de commerce sur l'ensemble de ses marchés.

Après une année historique en 2015 portée par une vague sans précédent de rachats immobiliers, la conquête de Particuliers en 2016 est en retrait mais atteint 10 324 entrées en relation. La croissance du fonds de commerce actif de Particuliers n'en demeure pas moins à un niveau élevé, à +2.7% en rythme annuel. A fin décembre 2016, le fonds de commerce compte plus de 138 000 clients Particuliers actifs.

Fonds de commerce Particuliers

au 31 décembre



La progression du fonds de commerce bénéficie des efforts de conquête liés à la recommandation et aux synergies avec les marchés du Professionnel et de l'Entreprise.

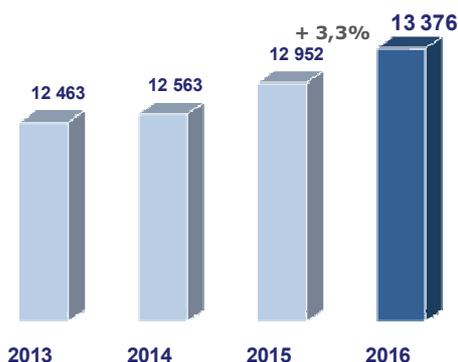
La mise en place depuis quelques années d'une Liste des Contacts Prioritaires (LCP) continue à porter ses fruits en termes d'intensification de l'équipement de notre clientèle. La LCP permet en effet à nos conseillers de cibler leurs clients à contacter de façon plus pertinente en fonction d'événements de leur vie ou de scoring d'appétence.

De même, la conquête s'inscrit pleinement dans la recherche de clientèle premium, avec plus de 57% des entrées en relation dans ce segment de clientèle.

Rapport annuel 2016

Fonds de commerce Professionnels

au 31 décembre



L'année 2016 est marquée par une forte dynamique sur le marché du Professionnel.

La clientèle de Professionnels progresse à un rythme très soutenu. La dynamique d'entrées en relation, près de 1 800 nouveaux professionnels, s'accompagne d'une attention particulière sur la qualité des prospects ciblés : 46% sont des entreprises créées depuis plus de 2 ans et, parmi les entrées en relation qualifiées, 19% sont des Professions Libérales. Au final, la croissance du fonds de commerce actif enregistre une forte progression à +3.3% (hors relation privée).

Ce résultat témoigne de la qualité du dispositif de proximité de la Banque Rhône-Alpes avec d'une part, une offre adaptée de produits et services et d'autre part, la présence de conseillers dédiés, en charge tant de la partie commerciale que de la partie privée de la relation.

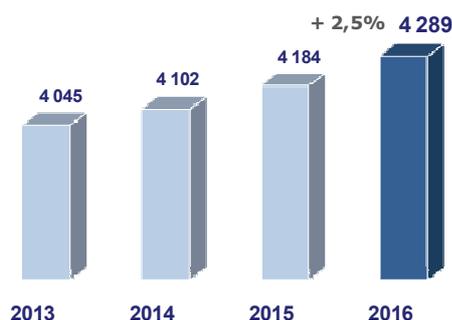
L'équipement de la clientèle des Professionnels est soutenu par le succès de l'offre packagée Convention Alliance, détenue par 75% des clients. Par ailleurs, 68% des clients sont en relation à la fois commerciale et privée.

* * * *

Le fonds de commerce actif des Entreprises est en hausse de +2.5%. Plus d'une entrée en relation sur quatre se fait sur des sociétés de plus de 7,5 M€ de chiffre d'affaires. Le nombre de clients en relation principale est en hausse de +4% sur les Entreprises de plus de 1,5M€ de chiffre d'affaires.

Fonds de commerce Entreprises

au 31 décembre



EVOLUTION DES ENCOURS

Lancement de nouveaux produits

De nouveaux produits et services ont été lancés en 2016 :

- Sur le marché des Particuliers, la nouvelle « Assurance Accidents de la Vie » permet à nos clients de bénéficier d'une couverture en cas d'accidents de la vie privée (accidents domestiques, médicaux, catastrophes naturelles, agressions ...). Cette assurance peut couvrir toute la famille et s'adapte aux besoins du client selon deux formules, « Essentielle » et « Sérénité ». En fin d'année, le Groupe confirme sa volonté de se positionner d'avantage en tant que Bancassurance et lance la commercialisation d'une offre d'Assurance Auto, en complément de la Multirisque Habitation.

- Depuis novembre 2016, grâce à Synthèse multibanque, nos clients Particuliers et Professionnels peuvent consulter l'ensemble de leurs comptes détenus dans différentes banques dans leur espace client du site Internet des banques du groupe Crédit du Nord. Ils peuvent ainsi suivre à tout moment tous leurs soldes et l'historique de leurs mouvements, en toute sécurité, sans avoir besoin de se connecter à plusieurs sites bancaires.

- Sur le marché des Professionnels, le Groupe Crédit du Nord dont la Banque Rhône-Alpes ont signé un accord avec la plateforme jedeclare.com développée sous l'égide du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables afin de permettre l'échange dématérialisé entre la banque et l'expert comptable des relevés de compte et des liasses fiscales de nos clients communs Entreprises et Professionnels.

- Sur le marché des Entreprises, une nouvelle application mobile a été lancée, disponible sur Apple Store et Google Play, permettant une gestion au quotidien sur son portable.

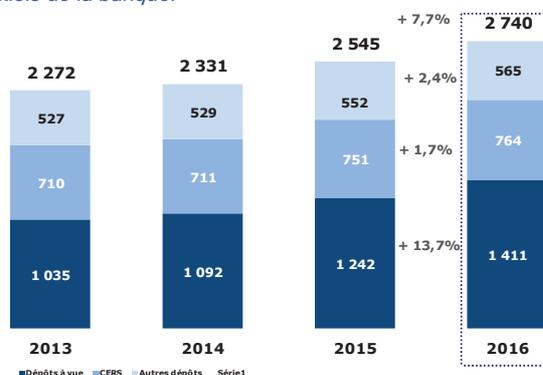
Baromètre de satisfaction

Les performances du Groupe sont également mesurées par des baromètres de satisfaction. En 2016, le baromètre concurrentiel réalisé par l'institut CSA(1) positionne la Banque Rhône-Alpes parmi les leaders en termes de satisfaction : elle se positionne en seconde position sur ses trois marchés (Particuliers, Professionnels et Entreprises). La qualité du relationnel avec les conseillers et le personnel des agences est particulièrement mise en avant dans le cadre de ce baromètre.

(1) Baromètre concurrentiel de mesure de la satisfaction client réalisés par l'institut CSA auprès d'un échantillon représentatif de plus de 14 400 clients Particuliers, Professionnels et Entreprises des onze principales banques françaises.

Les encours d'épargne bilantielle demeurent en très forte progression*.

(x) A des fins d'analyse les BMTN structurés émis par le Crédit du Nord mais commercialisés par la Banque Rhône-Alpes auprès de ses clients sont ici intégrés à l'encours de dépôts bilantiels de la banque.



Les encours d'épargne bilantielle ont progressé sur un an de +7.7%, très largement tirés à la hausse par les encours de dépôts à vue.

Après deux années consécutives, 2014 et 2015, déjà marquées par une très forte collecte de dépôts à vue, la tendance se poursuit en 2016. Sur un an, les encours de dépôts à vue ont progressé de +11.6% sur le marché des Particuliers. Sur les marchés Professionnels et Entreprises, ils s'inscrivent également en forte croissance à +14.7%. Au total, 170 M€ de dépôts bilantiels ont été collectés sur un an. Ils bénéficient toujours d'un excédent de trésorerie important de notre clientèle dans un contexte de faible reprise économique.

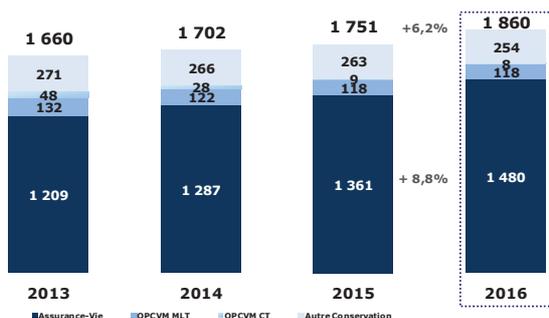
Les encours de CERS sont stables sur 1 an à +1.7%. Les avoirs sur Livret A sont en hausse, ceux des LDD et du CSL Particulier sont en légère baisse, en raison d'arbitrages au profit des supports d'assurance vie qui drainent l'épargne des ménages. En revanche, la collecte sur le Plan d'Épargne Logement reste toujours bien orientée, avec un encours en progression de +0.8% sur an.

S'agissant des clientèles commerciales, le compte sur livret dédié aux Institutionnels et les comptes à terme continuent à afficher des progressions remarquables de plus de +12.5% sur un an avec une légère décélération sur le dernier semestre. Le volume d'épargne sur les CAT se positionne à près de 500 M€ à fin d'année, dont près de 60M€ collectés sur le premier semestre 2016.

En conservation, une progression des encours d'assurance vie, un contexte sous contrainte sur les SICAV-FCP.

L'encours d'assurance vie poursuit sa progression en 2016, à +8.8% sur un an. La collecte brute reste dynamique bien que ralentie en fin d'année, à 220M€, en hausse par rapport à 2015 de +4%.

Dans un contexte boursier difficile, l'encours de SICAV-FCP à moyen et long terme est en baisse de -0.4% à 118 M€. Après plusieurs années de baisse, l'encours de SICAV-FCP court terme se stabilise.



Au total, l'encours d'épargne gérée (bilan et hors bilan) progresse de +7% et dépasse la barre des 4.6 Mds€, reflétant le développement des fonds de commerce et de la collecte d'encours de la Banque Rhône-Alpes.

Après une année 2015 exceptionnelle, une année 2016 également très dynamique sur le crédit immobilier.

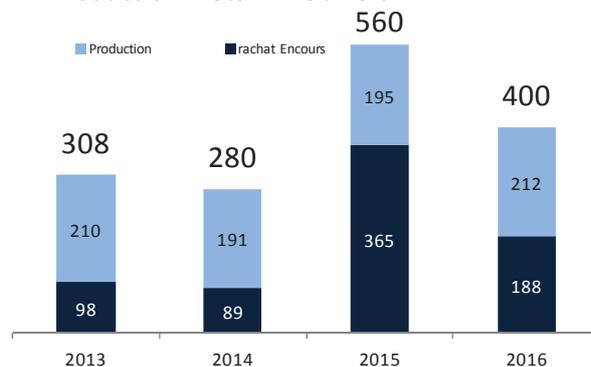
L'année 2015 avait été marquée par un niveau record des productions de crédits immobiliers, favorisées par une vague sans précédent de rachats à la concurrence. Dans ce contexte particulier, la production de 2016 s'affiche en repli significatif de -29%, mais à un niveau cependant très supérieur à 2012/2014 avec 400 M€ décaissés.

L'encours de crédits immobiliers reste ainsi toujours bien orienté, en progression de +4.4% sur un an pour s'établir à 1.7 Mds€ à fin 2016.

La Banque Rhône-Alpes continue de mener une politique sélective en matière de risque pour ce qui concerne les montants d'apport personnel, les taux d'endettement et la commercialisation de crédits à taux fixe ou à taux variable capé sur des durées très majoritairement inférieures à 20 ans.

Rapport annuel 2016

Production Prêts Immobiliers

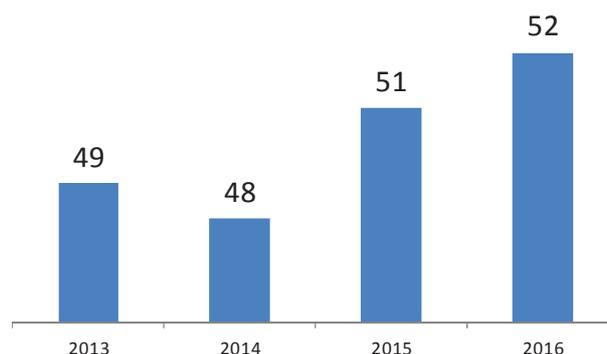


L'encours de crédits immobiliers progresse de +4.4% sur un an et s'établit à près de 1.7 Mds€.

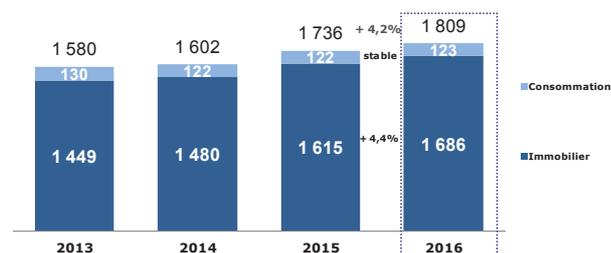
Une année dynamique sur le prêt à la consommation aux particuliers.

Notre force de vente s'est fortement mobilisée sur le crédit personnel toute au long de l'année. La production est en hausse de +6%.

Production Prêts Personnels



Au global, l'encours de crédits aux Particuliers s'élève à 1.8 Mds€, en progression de +4.2%.



La Banque Rhône-Alpes contribue au financement de l'économie, en témoigne la progression marquée de ses encours de crédits.

La banque participe activement au financement de l'économie et au développement des PME en France.

La Banque Rhône-Alpes enregistre en effet une performance soutenue sur les crédits de

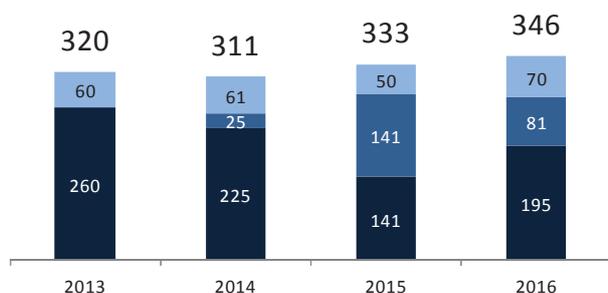
financement aux PME avec près de 350 M€ décaissés sur l'année sous forme de crédits d'équipement ou de crédits baux, en progression de +4% par rapport à 2015.

La seule production de crédits d'équipement sur le marché Entreprises a été très active cette année, en progression de +4%.

Production Crédit Investissement

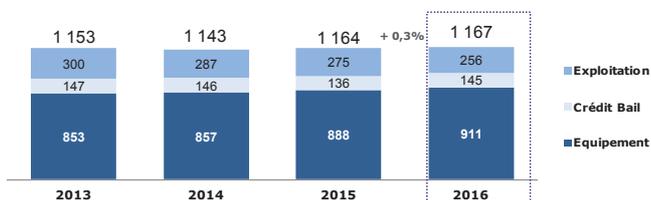
Marché des Professionnels et Entreprises

■ CBAIL ■ TLTRO ■ CMT



L'année 2016 a été particulièrement marquée par une activité exceptionnelle sur le crédit-bail sur les marchés du Professionnel et de l'Entreprise. La production de crédit-bail affiche une hausse record de +40% par rapport 2015, l'encours progresse de +6.6%.

Les concours aux Entreprises s'élèvent à 1,2Mds€, en progression de +0.3% sur un an.



(x) A des fins d'analyse les encours de crédit bail portés par Starlease, filiale de Crédit Bail Mobilier du Groupe Crédit du Nord, mais commercialisés par la Banque Rhône-Alpes auprès de ses clients sont ici intégrés à l'encours de crédits bilantiels de la banque.

Rapport annuel 2016

Total Encours de crédits - M€

2013	2014	2015	2016
2 908	2 934	2 986	3 116
+ 1.4 %	+ 0.9 %	+ 1.8 %	+4.3%

Au total, l'encours moyen de crédits tous marchés progresse de +4.3% en un an, et dépasse la barre des 3 Mds€, reflétant la nette contribution de la Banque Rhône-Alpes au financement de l'économie, tant envers ses clients particuliers qu'envers sa clientèle de professionnels et entreprises.

EVOLUTIONS FINANCIERES

Les résultats au 31 décembre 2016 sont établis selon les normes comptables françaises comme en 2015. Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu en 2016.

Produit Net Bancaire

(en milliers d'euros)	2016	2015	en %
Intérêts nets et revenus divers	83 848	87 640	- 4,3%
Commissions nettes	61 867	63 150	- 2,0%
PRODUIT NET BANCAIRE	145 715	150 790	- 3,4%

La marge nette d'intérêts s'inscrit en repli de - 4.4% malgré une forte collecte de dépôts bilanciaux et de production de crédits. La marge d'intérêts pâtit de l'environnement de taux bas et des renégociations des crédits immobiliers.

Les commissions nettes consolidées sont en baisse de -2%, pénalisées par des contraintes réglementaires, que ne compense pas la bonne tenue des commissions de service, tirées par la conquête dynamique observée en 2015 et 2016,

l'effort marqué d'équipements de notre clientèle et la perception de commissions variables sur assurances. Les commissions financières résistent, en dépit d'un contexte de marché difficile et volatile notamment sur le premier semestre 2016.

Charges d'Exploitation

(en milliers d'euros)	2016	2015	en %
Frais de personnels	-47 679	-48 539	- 1,8%
Autres charges	-15 904	-16 903	- 5,9%
Groupement de Fait	-24 170	-24 351	- 0,7%
Impôts et Taxes	-2 946	-2 980	- 1,1%
Amortissements	-2 610	-2 703	- 3,4%
FRAIS GENERAUX	-93 309	-95 476	- 2,3%

Les frais généraux sont demeurés parfaitement maîtrisés au cours de l'année 2016, fruits d'une gestion rigoureuse. Les charges de personnel sont en baisse de -1.8%. Notons que le montant du CICE qui minore les frais de personnels, s'élève à 672 K€ en 2016 (contre 648 K€ en 2015) et a été utilisé conformément à la réglementation. L'ensemble des

autres lignes de frais généraux sont également en baisse.

A fin 2016, la Banque Rhône-Alpes compte 531 collaborateurs en activité. Les effectifs s'inscrivent en baisse de -4%.

Résultat Brut d'Exploitation et Coefficient d'Exploitation

(en milliers d'euros)	2016	2015	en %
Produit Net Bancaire	145 715	150 790	- 3,4%
Frais Généraux	-93 309	-95 476	- 2,3%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	52 406	55 314	- 5,3%
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	64,0%	63,3%	+ 0,7 pt

Le RBE comptable ressort à 52.4 M€ en repli de 5,3%.

Le coefficient d'exploitation comptable s'établit à 64%, impacté par la baisse du Produit net Bancaire.

Coût du risque

(en milliers d'euros)	2016	2015	en %
Coût du risque	-9 329	-14 179	- 34,2%
Encours de crédits (moyenne annuelle)	3 115 703	2 986 346	+ 4,3%
COÛT DU RISQUE SUR ENCOURS	0,30%	0,47%	- 0,18 pt
Créances douteuses et contentieuses (bilan 31/12)	197 243	204 160	- 3,4%
Provisions globales (bilan 31/12)	109 052	114 424	- 4,7%
TAUX DE COUVERTURE	55,3%	56,0%	- 0,8 pts

La charge nette du risque⁽¹⁾ de la Banque Rhône-Alpes s'élève à -9.3 M€ au 31 décembre 2016 contre -14.2 M€ au 31 décembre 2015 soit une baisse très significative de 34% entre les deux périodes.

Rapporté au total des crédits consentis par la banque, le coût du risque s'établit ainsi à 0,30 % soit un recul de 18 points de base sur un an.

Sur les marchés du particulier et du professionnel, la charge de risque a diminué très significativement par rapport à 2015 grâce, non seulement à un effet de base favorable sur les paramètres de modélisation de l'outil de provisionnement statistique en vigueur depuis fin 2013, mais aussi par la tendance favorable observée sur les flux de douteux et contentieux sur le marché

des professionnels, dans le prolongement du plan d'action risque engagé sur ce marché fin 2015.

Sur le marché de l'entreprise, le coût du risque a également nettement baissé, reflétant la qualité du portefeuille et la gestion rigoureuse des conditions d'octroi.

Le taux de provisionnement des encours douteux et contentieux, net des sûretés reçues sur encours douteux et contentieux demeure stable à 55%.

(1) Le coût du risque représente la charge nette de provisionnement sur l'activité bancaire (dotations diminuées des reprises aux comptes de provisions), ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions, minorées des récupérations sur créances amorties.

Résultat d'exploitation, impôts sur les bénéfices et résultat net

(en milliers d'euros)	2016	2015	en %
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	52 406	55 314	- 5,3%
Coût du risque	-9 329	-14 179	- 34,2%
RESULTAT D'EXPLOITATION	43 077	41 135	+ 4,7%
Gains ou Perte sur actifs immobilisés	3	3 192	n.s.
Impôt sur les bénéfices	-15 475	-14 096	+ 9,8%
RESULTAT NET	27 605	30 231	- 8,7%

Après comptabilisation du coût du risque, le résultat d'exploitation de la Banque Rhône-Alpes atteint 43.1 M€ en 2016, en forte hausse de 4.7%.

Pour rappel, en décembre 2015, la Banque Rhône-Alpes avait cédé au Crédit du Nord sa participation dans les banques régionales Laydernier et Nuger, permettant de réaliser une plus value pour

un total de 3,2 M€, comptabilisée en gains nets sur actifs immobilisés.

L'impôt sur les bénéfices s'établit en 2016 à 15.5 M€, en hausse de +10%.

Au 31 décembre 2016, le résultat net s'affiche à 27.6 M€, en baisse de -8.7% par rapport à 2015.

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Avec une progression économique européenne modeste sur l'année 2016, le maintien d'une demande intérieure solide sera le principal enjeu pour 2017.

La Banque Centrale Européenne continue de soutenir une politique monétaire accommodante en prolongeant son programme d'achat d'actifs à l'horizon fin décembre 2017, une éventuelle hausse des taux directeurs ne serait envisagée qu'à compter de 2018.

Par ailleurs, les conséquences économiques liées à la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne restent très incertaines.

Le secteur bancaire reste toujours dans un contexte d'évolutions profondes avec la révolution digitale et les nouvelles contraintes réglementaires.

La Banque Rhône-Alpes comme l'ensemble du Groupe Crédit du Nord poursuit sa démarche d'adaptation avec une transformation en marche. Les actions, menées avec succès, se sont amplifiées et intensifiées pour continuellement faire face aux nouveaux enjeux.

Afin de continuer à figurer en bonne place dans le nouveau paysage bancaire, la Banque Rhône-Alpes comme l'ensemble du Groupe Crédit du Nord ont ainsi réaffirmé des ambitions fortes au travers de 4 engagements :

- Maintenir comme priorité la satisfaction de ses clients et la rythmique de contacts. Notre ambition est de rester sur le podium sur tous les Marchés en visant sur chacun d'eux l'excellence et l'exemplarité

- Poursuivre la dynamique de développement de sa clientèle et de ses revenus, en priorisant les démarches qualitatives et la montée en expertise de nos conseillers. Comme les années passées, cet élan commercial s'appuiera sur l'activation permanente de ses relais de croissance (distribution de produits d'assurance prévoyance, Banque Privée, Corporate Finance ...);

- Maintenir une rentabilité attrayante afin de pouvoir financer ses investissements et conserver la confiance de son actionnaire ;

- Poursuivre le processus de transformation déjà bien engagé en 2016. La nécessaire adaptation de notre modèle relationnel (meilleure différenciation dans l'approche des différents segments de clientèle et adaptation de son dispositif d'exploitation) et de notre modèle opérationnel (efficience et rationalisation de nos back offices) sera plus que jamais en marche en 2017.

Informations relatives aux délais de paiement et échéancier des dettes fournisseurs :

Dettes non échues				Dettes échues	Autres délais *	TOTAL
(en milliers d'euros)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	Plus de 60 jours			
Montant au 31/12/2016	8,6	76,8	-	-8,7		76,7
Montant au 31/12/2015	255,0	-	-	-	70,5	325,5

* Ce montant correspond aux retenues de garantie sur travaux qui seront réglées dans un délai d'environ 6 mois après la date de réception des travaux.

Les dates d'échéance correspondent aux dates de règlement figurant sur les factures ou aux conditions fournisseurs, indépendamment de la date de réception de celle-ci.

La Direction de la Comptabilité assure l'enregistrement comptable et procède aux règlements des factures fournisseurs ordonnancées pour les directions fonctionnelles et les agences du réseau.

Conformément aux procédures de contrôle interne de la Banque Rhône-Alpes, le règlement des factures n'est effectué qu'après validation de celles-ci par les services ordonnateurs des prestations. Une fois cette validation obtenue, elles sont enregistrées dans un applicatif commun, les paiements étant réalisés suivant les conditions de règlement des fournisseurs.

Événements significatifs intervenus depuis la clôture de l'exercice

NEANT

Opérations afférentes aux actions

NEANT

Dividendes distribués au cours des 3 dernières années

	2013	2014	2015
Dividende total versé	19 001 235 €	18 922 718 €	30 244 941 €
Dividende par action	24,20 €	24,10 €	38.52 €

Conventions règlementées

Au regard des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce qui vise à mentionner, dans le rapport de gestion, les conventions conclues directement ou par personne interposée entre d'une part, le directeur général ou l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction de droit de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital, aucune convention ne répond à ces critères pour l'exercice 2016.

Opérations afférentes aux prises de participations

NEANT

Publication relative aux comptes bancaires inactifs

Les articles L.312-19 et L312-20 du Code Monétaire et Financier issus de la loi n°2014-617 du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs et aux comptes d'assurance vie en déshérence, dite loi Eckert, entrée en vigueur le 1er janvier 2016, imposent à chaque établissement de crédit de publier annuellement des informations sur les comptes bancaires inactifs.

Au titre de l'année 2016, 8 comptes bancaires inactifs ont été clôturés et le montant total des dépôts réalisés dans ce cadre auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations est de 10 642,92 euros.

Pour mémoire, le total des dépôts transférés en 2016 (1er exercice d'application de la loi) à la Caisse des Dépôts et Consignations a représenté 1 625 061,85 euros pour 175 comptes inactifs

A fin décembre 2016, 4 639 comptes bancaires étaient recensés inactifs pour un montant de 10 326 275,30 euros.

Le Président du Directoire

Rapport du Conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire vous a présenté son rapport sur la situation de la Banque : son activité et ses résultats pour l'exercice 2016.

Le Conseil de Surveillance constate que la Banque Rhône-Alpes a accéléré son développement avec un fonds de commerce qui atteint plus de 155 000 clients actifs fin 2016, bénéficiant d'une dynamique de conquête forte sur tous ses marchés représentant plus de 12 600 entrées en relation. La contribution au financement de l'économie régionale a de nouveau été renforcée permettant aux encours de crédits de progresser de +2.9% dépassant 3.16 milliards d'euros. En parallèle, l'épargne gérée dépasse 4.6 milliards d'euros en croissance de +7%, reflétant les fortes collectes de dépôts qui augmentent de +8% à 2.7 milliards d'euros et de conservation en augmentation de +6% à 1.9 milliards d'euros.

Forte de cette tonicité commerciale, la Banque Rhône-Alpes délivre un résultat d'exploitation en progression de +4.7% pour atteindre 43.1 millions d'euros. Dans un environnement d'incertitudes et de taux bas, le PNB s'est contracté de -3.4% à 145.7 millions d'euros. Par une maîtrise rigoureuse, les frais généraux ont été réduits à 93.3 millions d'euros. Le RBE comptable ressort ainsi à 52.4 millions d'euros et le coefficient d'exploitation s'élève à 64%. Les efforts déployés sur la qualité des encours de crédit ont permis de réduire drastiquement le Coût du Risque en baisse de 34% à 9.3 millions d'euros.

Le Conseil de Surveillance observe que le Résultat Net s'élève à 27.6 millions d'euros, contre 30.2 millions d'euros en 2015, soit une baisse de 8.7%, en précisant que 3.2 millions d'euros de plus-value de cession de titres avaient été comptabilisés l'année passée.

Après avoir pris connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes, le Conseil recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes présentés par le Directoire au titre de l'exercice 2016.

Le Conseil approuve la politique menée par le Directoire dans le cadre de la stratégie qui lui a été fixée.

Le Conseil félicite tous les collaborateurs de la Banque Rhône-Alpes pour leur dynamisme et leur efficacité dans un environnement exigeant. Il remercie par ailleurs tous les clients pour leur attachement et leur fidélité.

Le Président du Conseil de Surveillance

Annexe aux comptes annuels

Informations complémentaires

Résultats financiers des cinq derniers exercices

Articles 133, 135, et 148 du décret sur les Sociétés Commerciales

(en euros)

	2012	2013	2014	2015	2016
1. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital Social	12 562 800	12 562 800	12 562 800	12 562 800	12 562 800
b) Nombre d'actions émises	785 175	785 175	785 175	785 175	785 175
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	---	---	---	---	---
2. Résultat global des opérations effectuées					
a) Produits de l'exploitation	213 723 476	202 993 561	197 895 060	188 702 135	176 450 830
b) Bénéfice avant impôt, amort. et provisions	49 433 225	55 561 271	45 696 477	45 885 278	33 063 826
c) Impôt sur les bénéfices	13 093 112	12 442 158	13 262 292	14 095 903	15 474 976
d) Résultat après impôt, amort. et provisions	24 901 852	28 480 300	25 702 665	30 230 977	27 604 586
e) Montant des bénéfices distribués	43 341 660	19 001 235	18 922 718	30 244 941	23 162 663
3. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amort.et prov.	46,28	54,92	41,31	40,49	22,40
b) Bénéfice après impôt, amortissements et prov.	31,72	36,27	32,73	38,50	35,16
c) Dividende versé à chaque action	55,20	24,20	24,10	38,52	29,50
4. Personnel					
a) Eff.moy.salariés employés pendant l'exercice (1)	582	573	567	556	531
b) Montant de la masse salariale	27 681 122	27 420 767	28 109 945	28 061 071	32 132 685
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc)	12 147 709	12 049 112	11 405 482	11 633 506	11 332 261

(1) Effectif payé, présent, équivalent temps plein

Assemblée Générale Ordinaire du 11 mai 2017

PREMIERE RESOLUTION : Approbation des comptes sociaux

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux, approuve les opérations qui y sont retracées, le bilan arrêté au 31 décembre 2016 et le compte de résultat de l'exercice 2016.

L'Assemblée Générale arrête le résultat net après impôts à 27 604 585,60 euros.

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du Résultat

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, décide de répartir le bénéfice de l'exercice s'élevant à 27 604 585,60 euros.

Le montant du bénéfice majoré du report à nouveau de l'exercice précédent, soit 6 537,25 euros, forme un total distribuable de 27 611 122,85 euros que l'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit :

- attribution aux actions, à titre de dividende, d'une somme de 23 162 662,50 euros. Le dividende par action s'élève à 29,50 euros.
- affectation d'une somme de 4 448 460,35 euros au report à nouveau.
- maintien de la réserve ordinaire à hauteur de 57 026 714,00 euros;

Un acompte sur dividendes de 13 952 559,75 euros ayant été versé en novembre 2016, le solde soit la somme de 9 210 102,75 sera mis en paiement suivant l'Assemblée Générale.

Les dividendes sont éligibles à l'abattement de 40% mentionné à l'article 158-3-2° du Code Général des Impôts.

Conformément à la loi, il est rappelé, que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- exercice 2015 : 38,52 euros par action,
- exercice 2014 : 24,10 euros par action,
- exercice 2013 : 24,20 euros par action

TROISIEME RESOLUTION : Conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, prend acte du rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L 225-86 et suivants du Code de Commerce, statue sur ce rapport prend acte qu'il n'y a pas de nouvelle convention à soumettre pour approbation.

QUATRIEME RESOLUTION : Avis consultatif sur la rémunération versée en 2016 aux personnes visées à l'article L 511-71 du Code Monétaire et Financier

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil, consultée en application de l'article L 511-73 du Code Monétaire et Financier, émet un avis favorable sur l'enveloppe globale de 701 632 euros des rémunérations de toutes natures versées durant l'exercice 2016 aux personnes visées par ledit article.

CINQUIEME RESOLUTION : Pouvoirs

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée Générale, pour effectuer tous dépôts, formalités et publications relatives aux résolutions qui précèdent.

Les Comptes Annuels

Bilans comparés	28
Hors Bilan & Instruments Financiers à Terme comparés	29
Soldes Intermédiaires de Gestion comparés	30
Compte de Résultat Publiable	31
Annexe aux comptes annuels	
Principes comptables et méthodes d'évaluation	32
Note sur les risques	46
Note sur la RSE	47
Notes sur Bilan & Soldes Intermédiaires de Gestion	48
Liste des mandats exercés par les Mandataires Sociaux	73
Rapports des Commissaires aux Comptes	79

Bilans comparés

au 31 décembre

(en milliers d'euros)

ACTIF	Notes	2016	2015	2014
Caisse, banques centrales, CCP		29 502	32 202	25 409
Créances sur les établissements de crédit	(1)	703 719	655 642	565 598
Opérations avec la clientèle	(2)	3 066 947	2 967 665	2 804 033
Obligations et autres titres à revenu fixe	(3)	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	(4)	0	0	0
Participations et autres titres détenus à long terme	(5)	2 098	1 816	3 458
Parts dans les entreprises liées				
Immobilisations incorporelles	(6)	1 656	1 672	1 704
Immobilisations corporelles	(6)	14 944	15 141	14 924
Autres actifs	(7)	10 068	9 593	9 860
Comptes de régularisation	(8)	20 292	22 850	24 006
TOTAL DE L'ACTIF		3 849 226	3 706 581	3 448 992

PASSIF	Notes	2016	2015	2014
Banques centrales et comptes courants postaux				
Dettes envers les établissements de crédit	(10)	894 815	868 223	756 653
Opérations avec la clientèle	(11)	2 737 501	2 485 270	2 190 706
Dettes représentées par un titre	(13)	0	110 235	270 334
Autres passifs	(14)	10 022	13 064	11 015
Comptes de régularisation	(14)	35 569	36 508	39 230
Provisions pour risques et charges	(16)	24 549	28 345	27 426
Capitaux propres hors FRBG		146 770	164 936	153 628
Capital souscrit	(15)	12 563	12 563	12 563
Primes d'émission	(15)	62 265	62 265	62 265
Réserves	(15)	58 283	59 856	53 056
Provisions réglementées	(15)			
Report à nouveau	(15)	-13 946	21	41
Résultat de l'exercice	(15)	27 605	30 231	25 703
TOTAL DU PASSIF		3 849 226	3 706 581	3 448 992

Hors Bilan comparés au 31 décembre

(en milliers d'euros)

ENGAGEMENTS DONNES	2016	2015	2014
Engagements de financement	237 380	215 632	191 011
en faveur d'établissements de crédit			
en faveur de la clientèle	237 380	215 632	191 011
Engagements de garantie	296 107	286 520	276 414
d'ordre de la clientèle	296 107	286 520	276 414
Engagements sur titres	0	4	12
ENGAGEMENTS RECUS	2016	2015	2014
Engagements de financement	323 705	260 593	45 000
reçus d'établissements de crédit	323 705	260 593	45 000
Engagements de garantie	1 399 600	1 304 303	1 109 133
reçus d'établissements de crédit	1 399 600	1 304 303	1 109 133
Engagements sur titres	0	4	12

Instruments Financiers à Terme comparés au 31 Décembre

(en milliers d'euros)

catégorie de contrat selon règlement CRB n° 90-15 modifié	2016				2015
	Total	Spéculatif	Macro-couverture	Micro-couverture	
	A	C	B		
Opérations fermes					
sur marchés organisés					
de gré à gré					
swaps de taux	2 286 659	221 359	2 065 300		2 288 280
Opérations conditionnelles					
sur marchés organisés					
de gré à gré					
options de change	402 140	402 140			407 832
options de taux					
floors					
caps	127 574	5 574	122 000		187 416

Les engagements ci-dessus représentent l'addition des montants notionnels d'achats et ventes d'instruments. Toutefois pour les swaps, seule la valeur du montant prêté est prise en compte. Ces montants ne reflètent que le seul volume d'intervention de la Banque Rhône-Alpes dans chacun des types d'instruments distingués et ne donnent pas d'indications sur les risques de marché qui y sont attachés, certains instruments étant utilisés en couverture d'autres.

La juste valeur de ces instruments financiers est indiquée en note 25.

Soldes Intermédiaires de Gestion comparés au 31 décembre

(en milliers d'euros)	Notes	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
					Val. absolue	en %
Intérêts nets et revenus divers	(18) (20 a & b)	83 848	87 640	89 870	-3 792	-4,3
Commissions nettes	(19)	61 867	63 150	62 227	-1 283	-2,0
Produit net bancaire	(17)	145 715	150 790	152 097	-5 075	-3,4
Charges de personnel	(21)	-47 679	-48 539	-47 984	860	-1,8
Impôts et taxes	(21)	-2 946	-2 980	-2 696	34	-1,1
Autres charges	(21)	-40 074	-41 254	-41 975	1 180	-2,9
Amortissements	(6) (21)	-2 610	-2 703	-2 826	93	-3,4
Frais généraux		-93 309	-95 476	-95 481	2 167	-2,3
Résultat brut d'exploitation		52 406	55 314	56 616	-2 908	-5,3
Coût du risque	(22)	-9 329	-14 179	-17 644	4 850	-34,2
Résultat d'exploitation		43 077	41 135	38 972	1 942	4,7
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(23)	3	3 192	-7	-3 189	-99,9
Résultat courant avant impôt		43 080	44 327	38 965	-1 247	-2,8
Impôt sur les bénéfices	(24)	-15 475	-14 096	-13 262	-1 379	9,8
Résultat net		27 605	30 231	25 703	-2 626	-8,7

	2016	2015	2014	Variation 2016/2015 en point
Coefficient d'exploitation :	64,0%	63,3%	62,8%	0,7

Compte de Résultat Publiable

au 31 décembre

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Intérêts et produits assimilés	87 146	97 280	103 921	-10 134	-10,4
Intérêts et charges assimilées	-12 583	-18 612	-22 265	6 029	-32,4
Revenus des titres à revenu variable	-8	640	910	-648	-101,3
Commissions (produits)	69 348	68 822	68 023	526	0,8
Commissions (charges)	-7 481	-5 672	-5 796	-1 809	31,9
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	9 093	8 755	7 249	338	3,9
Autres produits d'exploitation bancaire	1 812	1 896	1 943	-84	-4,4
Autres charges d'exploitation bancaire	-1 612	-2 319	-1 888	707	-30,5
Produit net bancaire	145 715	150 790	152 097	-5 075	-3,4
Charges générales d'exploitation	-90 699	-92 773	-92 655	2 074	-2,2
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-2 610	-2 703	-2 826	93	-3,4
Résultat brut d'exploitation	52 406	55 314	56 616	-2 908	-5,3
Coût du risque	-9 329	-14 179	-17 644	4 850	-34,2
Résultat d'exploitation	43 077	41 135	38 972	1 942	4,7
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	3	3 192	-7	-3 189	-99,9
Résultat courant avant impôt	43 080	44 327	38 965	-1 247	-2,8
Impôt sur les bénéfices	-15 475	-14 096	-13 262	-1 379	9,8
Résultat net	27 605	30 231	25 703	-2 626	-8,7

Principes comptables et méthodes d'évaluation

PRINCIPALES REGLES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION DES COMPTES INDIVIDUELS

Les comptes individuels de la Banque Rhône-Alpes ont été établis conformément aux dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES ET COMPARABILITE DES COMPTES

La Banque Rhône-Alpes a appliqué à compter du 1er janvier 2016 :

- Le règlement 2015-06 de l'Autorité des Normes Comptables du 23 novembre 2015 modifiant le règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2014-03 relatif au Plan Comptable Général suite à la transposition de la Directive européenne 2013/04/UE. Les modifications portent essentiellement sur la définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial, et le mali technique de fusion.
- La recommandation 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires. Cette recommandation permet de se rapprocher des dispositions prévues par la norme IAS 19 révisée. Les principales conséquences sont l'enregistrement en résultat des écarts actuariels sur les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies et, en cas de modification de plan, la comptabilisation immédiate en résultat du coût des services passés, que les droits soient acquis ou non. L'incidence de ce changement de méthode comptable a été comptabilisée à hauteur de 1.573 millions d'euros nets d'impôts dans les capitaux propres au 1er janvier 2016. (Cf. note 15 Evolution des capitaux propres)

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Conformément aux principes comptables applicables aux établissements de crédit français, les méthodes d'évaluation prennent en compte pour la majorité des opérations l'intention dans laquelle celles-ci ont été conclues.

Les opérations réalisées dans le cadre de la banque d'intermédiation sont maintenues à leur coût historique et dépréciées en cas de risque de contrepartie. Les résultats attachés à ces opérations sont enregistrés prorata temporis en respectant le principe de séparation des exercices. Les opérations sur instruments financiers à terme réalisées afin de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de la banque d'intermédiation entrent dans ce cadre.

Les opérations réalisées dans le cadre des activités de marché sont généralement évaluées à leur valeur de marché à l'exception des prêts, emprunts et titres de placement qui suivent la règle du nominalisme. Lorsque ces instruments financiers ne sont pas cotés sur des marchés actifs, l'évaluation à la valeur de marché est corrigée pour intégrer une décote prudentielle. De plus, les évaluations déterminées à partir de modèles internes font l'objet d'une décote (Reserve policy) déterminée en fonction de la complexité du modèle utilisé et

de la durée de vie de l'instrument financier.

RECOURS A DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

Pour la préparation des comptes annuels de la Banque Rhône-Alpes, l'application des principes et méthodes comptables décrits dans les notes annexes conduit la Direction à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au compte de résultat, sur l'évaluation des actifs et passifs au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui s'y rapportent.

Pour réaliser ces estimations et émettre ces hypothèses, la Direction utilise les informations disponibles à la date d'établissement des comptes annuels et peut recourir à l'exercice de son jugement. Par nature, les évaluations fondées sur ces estimations comportent des risques et incertitudes quant à leur réalisation dans le futur, de sorte que les résultats futurs définitifs des opérations concernées pourront être différents de ces estimations et avoir alors une incidence significative sur les états financiers.

Le recours à des estimations concerne notamment les évaluations suivantes :

- la juste valeur au bilan des instruments financiers (titres et instruments dérivés) non cotés sur un marché actif et détenus dans le cadre d'activités de marché (cf. notes 3,4 et 5);
- le montant des dépréciations des actifs financiers (cf. note 9), des immobilisations corporelles et incorporelles (cf. note 6) ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan (cf. notes 16), dont les provisions sur avantages du personnel;
- le montant des actifs d'impôts différés comptabilisés au bilan (cf. note 8).

CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours: créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit, créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle. Ces créances intègrent les crédits consentis ainsi que les opérations de pensions, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus non échus sur les créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat dans la rubrique « Produits et charges d'intérêts et assimilés ».

Les intérêts sur créances douteuses sont calculés en prenant en compte la valeur nette comptable actualisée de la créance.

Les commissions reçues et les coûts marginaux de transaction encourus à l'occasion de l'octroi de prêts sont assimilés à des intérêts et sont étalés en résultat sur la durée de vie effective des prêts.

DEPRECIATION AU TITRE DU RISQUE DE CREDIT AVERE A TITRE INDIVIDUEL

Dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré, rendant probable la non-perception par la Banque Rhône-Alpes de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, conformément aux dispositions contractuelles initiales, nonobstant l'existence de garanties, l'encours afférent est classé en encours douteux. En tout état de cause, le déclassement des crédits en encours douteux est effectué s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances

immobilières et neuf mois pour les créances sur des collectivités locales) ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Les découverts non autorisés sont qualifiés d'encours douteux au plus tard à l'issue d'une période de trois mois de dépassement continu des limites portées à la connaissance de la clientèle de particuliers et des limites résultant de convention de droit ou de fait avec les autres catégories de clientèles.

Pour un débiteur donné, le classement d'un encours en créances douteuses entraîne, par « contagion », un classement identique de l'ensemble des encours et engagements sur ce débiteur, nonobstant l'existence de garanties.

Les encours douteux et douteux compromis donnent lieu à constitution de dépréciations pour créances douteuses et douteuses compromises à hauteur des pertes probables, inscrites directement en minoration d'actif. Le montant de la dépréciation pour créances douteuses et douteuses compromises est égal à la différence entre la valeur brute comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des créances. Les montants recouvrables sont déterminés à dire d'expert pour le portefeuille non retail et selon une méthode statistique pour le portefeuille retail (particuliers et professionnels). La répartition dans le temps des montants recouvrables suit des courbes de recouvrement établies statistiquement par groupe homogène de créances. Par ailleurs, le montant de dépréciations ne peut être inférieur aux intérêts enregistrés sur les encours douteux et non encaissés. Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées en « *Coût du risque* ».

Pour les encours restructurés, tout abandon de principal ou d'intérêt, échu ou couru, est constaté en perte lors de la restructuration.

Les créances douteuses peuvent être reclassées en encours sains lorsque le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration peuvent être reclassées en encours sains.

Lorsque les conditions de solvabilité d'un débiteur sont telles qu'après une durée raisonnable de classement dans les encours douteux, le reclassement d'une créance en encours sain n'est plus prévisible, cette créance est spécifiquement identifiée comme encours douteux compromis. Cette identification intervient à la déchéance du terme ou à la résiliation du contrat, et, en tout état de cause, un an après la classification en encours douteux, à l'exception des créances douteuses pour lesquelles les clauses contractuelles sont respectées et de celles assorties de garanties permettant leur recouvrement. Sont également considérées comme créances douteuses compromises les créances restructurées pour lesquelles le débiteur n'a pas respecté les échéances fixées.

SEGMENTATION DES ENCOURS

Dans le cadre de la segmentation des encours (sains, sains sous surveillance, douteux, douteux compromis, irrécouvrables), l'utilisation faite de système de notations externes et/ou internes est la suivante :

- notations externes : pour une contrepartie, une notation Banque de France (BDF) 8 ou 9

induit obligatoirement un déclassement en douteux, une note P un déclassement en douteux compromis.

- notations internes : pour le retail, il existe une note propre au défaut. Pour le corporate, chaque catégorie de dossiers en défaut a une notation qui lui est propre (8 pour le douteux, 9 pour le compromis non contentieux et 10 pour le contentieux). Les dossiers sains notés 7 sur le corporate sont décodifiés en 3S (de même depuis 2013, une décision de décodification en 3S entraîne l'attribution d'une note 7).

Les notes BDF sont également utilisées dans les procédures de suivi des risques pour sélectionner des dossiers sains qui doivent prioritairement faire l'objet d'une revue risque.

SAINS SOUS SURVEILLANCE (« 3S »)

La Banque Rhône-Alpes a créé, au sein de la classe de risque des « Sains », une subdivision intitulée « Sains sous surveillance » justifiant une surveillance rapprochée qui comprend des dossiers présentant des critères de dégradation du risque depuis l'octroi.

Une étude réalisée sur l'historique a permis de déterminer des taux moyens de déclassement en douteux et de dépréciation, régulièrement réactualisés. C'est à partir de ces taux appliqués à un ensemble de créances sélectionnées de manière homogène que cette dépréciation est calculée.

DEPRECIATION SECTORIELLE POUR RISQUE DE CREDIT

Ces dépréciations, qui ne sont pas individualisées par dossier, couvrent plusieurs natures de risques, dont le risque sectoriel régional (risque global sur des secteurs de l'économie régionale fragilisés par une conjoncture défavorable spécifique). La Direction Centrale des Risques du Crédit du Nord, en lien avec la Direction des Engagements de la Banque Rhône-Alpes, répertorie régulièrement les secteurs d'activité pour lesquels il existe un risque avéré de défaut à court terme, compte tenu d'événements nouveaux de nature à les fragiliser durablement. Un taux de passage en douteux est alors appliqué aux encours ainsi répertoriés pour déterminer le volume des créances douteuses. L'encours global de ces créances est ensuite déprécié à partir de taux de dépréciation, qui sont déterminés en fonction des taux moyens historiques des clients douteux, ajustés à dire d'expert pour chaque secteur d'activité en fonction de la conjoncture sectorielle.

REDUCTION DES RISQUES

Les garanties existantes et celles à constituer sont répertoriées dans une base des sûretés. Les informations contenues dans cette base sont utilisées pour les décisions de crédit et le calcul des provisions sur les dossiers douteux.

PORTEFEUILLE TITRES

Les titres sont classés en fonction de :

- leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, activités de portefeuille, participations, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison. Pour chaque catégorie de portefeuille, les règles de classement et d'évaluation appliquées, sont les suivantes :

Titres de transaction

Ce sont des titres qui, à l'origine, sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme ou qui sont détenus dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché. Ces titres sont négociables sur un marché actif et les prix de marché ainsi accessibles sont représentatifs de transactions réelles intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale. Sont également classés en titres de transaction, les titres faisant l'objet d'un engagement de vente dans le cadre d'une opération d'arbitrage effectuée sur un marché d'instruments financiers organisé ou assimilé, et les titres acquis ou vendus dans le cadre d'une gestion spécialisée de portefeuille de transaction comprenant des instruments financiers à terme, des titres ou d'autres instruments financiers gérés ensemble et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Les titres de transaction sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, hors frais d'acquisition. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le solde des gains et pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés sur cession des titres est porté au compte de résultat, dans la rubrique « Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation, de placement et assimilés ». Les coupons encaissés sur les titres à revenu fixe du portefeuille de transaction sont classés dans le compte de résultat au sein de la rubrique « *Produits nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe* ».

Les titres de transaction qui ne sont plus détenus avec l'intention de les revendre à court terme, ou qui ne sont plus détenus dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché ou pour lesquels la gestion spécialisée de portefeuille dans le cadre de laquelle ils sont détenus ne présente plus un profil récent de prise de bénéfices à court terme peuvent être transférés dans les catégories « Titres de placement » ou « Titres d'investissement » si :

- une situation exceptionnelle du marché nécessite un changement de stratégie de détention ;
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si la Banque Rhône-Alpes a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

Les titres ainsi transférés sont inscrits dans leur nouvelle catégorie à leur valeur de marché à la date du transfert.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les autres titres détenus à long terme, les titres de participation et les parts dans les entreprises liées.

Actions et autres titres à revenu variable

Les actions sont inscrites au bilan et à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas des titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de Bourse le plus récent. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une dépréciation relative au portefeuille-titres. Les revenus de dividendes attachés aux actions classées en titres de placement sont portés au compte de résultat dans la rubrique « *Revenus des titres à revenu variable* ».

Obligations et autres titres à revenu fixe

Ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés. L'étalement de ces différences est réalisé en utilisant la méthode actuarielle. Les intérêts courus à percevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique « *Produits nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe* » du compte de résultat.

À la clôture de l'exercice, les titres sont estimés sur la base de leur valeur probable de négociation et, dans le cas des titres cotés, des cours de Bourse les plus récents. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, dont le calcul tient compte des gains provenant des éventuelles opérations de couverture effectuées.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres de placement sont enregistrées dans la rubrique « *Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation, de placement et assimilés* » du compte de résultat.

Les titres de placement peuvent être transférés dans la catégorie « titres d'investissement » si :

- une situation exceptionnelle de marché nécessite un changement de stratégie de détention ;
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si la Banque Rhône-Alpes a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Il s'agit d'une part des « Titres de participation et parts dans les entreprises liées » dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque Rhône-Alpes, et notamment ceux répondant aux critères suivants :

- titres de sociétés ayant des administrateurs ou des Dirigeants communs avec la Banque Rhône-Alpes, dans des conditions qui permettent l'exercice d'une influence sur l'entreprise dont les titres sont détenus ;
- titres de sociétés appartenant à un même groupe contrôlé par des personnes physiques ou morales exerçant un contrôle sur l'ensemble et faisant prévaloir une unité de décision ;
- titres représentant plus de 10% des droits dans le capital émis par un établissement de

crédit ou par une société dont l'activité se situe dans le prolongement de celle de la Banque Rhône-Alpes.

Il s'agit d'autre part des « Autres titres détenus à long terme », constitués par les investissements réalisés par la Banque Rhône-Alpes, sous forme de titres, dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice des titres, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme sont comptabilisés à leur coût d'achat hors frais d'acquisition. Les revenus de dividendes attachés à ces titres sont portés au compte de résultat dans la rubrique « *Revenus des titres à revenu variable* ».

A la clôture de l'exercice, les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont évalués à leur valeur d'utilité représentative du prix que la société accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Cette valeur est estimée par référence à différents critères tels que les capitaux propres, la rentabilité, les cours moyens de Bourse des trois derniers mois. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constatation d'une dépréciation relative au portefeuille-titres. Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins values de cession de ces titres, incluant les résultats dégagés lors de l'apport de ces titres à des offres publiques d'échange, sont comptabilisées dans la rubrique « *Gains nets sur actifs immobilisés* ».

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations d'exploitation et de placement sont inscrites à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Les coûts d'emprunts correspondant à la période de construction des immobilisations nécessitant une longue période de préparation, sont incorporés au coût d'acquisition, de même que les frais directement attribuables. Les subventions d'investissement reçues sont déduites du coût des actifs concernés.

Les logiciels créés en interne sont inscrits à l'actif du bilan pour leur coût direct de développement, qui regroupe les dépenses externes de matériels et de services et les frais liés au personnel directement affectables à la production et à la préparation de l'actif en vue de son utilisation.

Dès qu'elles sont en état d'être utilisées, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilité. Le cas échéant, la valeur résiduelle du bien est déduite de sa base amortissable.

Les amortissements sont calculés en utilisant principalement la méthode linéaire sur les durées d'utilité mentionnées.

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité. Les dotations aux amortissements sont portées au compte de résultat dans la rubrique « *Dotations aux amortissements* ».

Pour les immeubles d'exploitation, la Banque Rhône-Alpes a appliqué cette approche en retenant à minima les composants et durées d'amortissements suivants :

Infrastructures

Gros œuvre	50 ans
Étanchéité, toiture	20 ans
Façades	30 ans

Installations techniques

Ascenseurs] 10 à 30 ans
Installations électriques	
Groupes électrogènes	
Climatisation, désenfumage	
Chauffage	
Installations de sûreté et de surveillance	
Plomberie, canalisations	
Protection incendie	

Agencements

Finitions, second œuvre, abords 10 ans

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées d'utilité des biens considérés, qui ont généralement été estimées dans les fourchettes suivantes :

Matériel et outillage	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Logiciels créés ou acquis	3 à 5 ans
Concessions, brevets, licences, etc	5 à 20 ans

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET COMPTES CRÉDITEURS DE LA CLIENTÈLE

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit, comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pensions, matérialisées par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

Les dettes représentées par un titre sont ventilées par support : bons de caisse, titres du marché interbancaire et titres de créances négociables, titres obligataires et assimilés, à l'exclusion des titres subordonnés classés parmi les dettes subordonnées.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat. Les primes d'émission ou de remboursement des emprunts obligataires sont amorties de manière linéaire ou financière sur la durée de vie des emprunts concernés. La charge correspondante est inscrite en charges d'intérêts dans la rubrique « *Produits nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe* » du compte de résultat.

Les frais d'émission d'emprunts obligataires encourus dans l'exercice sont enregistrés en totalité dans les charges de ce même exercice, dans la rubrique « *Produits nets d'intérêts relatifs aux obligations et autres titres à revenu fixe* » du compte de résultat.

DETTES SUBORDONNEES

Cette rubrique regroupe les dettes matérialisées ou non par des titres, à terme ou à durée indéterminée, dont le remboursement en cas de liquidation du débiteur n'est possible qu'après désintéressement des autres créanciers.

Le cas échéant, les intérêts courus à verser attachés aux dettes subordonnées sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PROVISIONS

Les provisions comprennent :

- les provisions concernant des engagements par signature,
- les provisions pour risques divers et litiges.

Les provisions relatives aux engagements pour signature et pour risques divers sont déterminées à dire d'expert.

Les provisions pour litiges font l'objet d'une actualisation en fonction du montant et de la date prévisible de paiement déterminés à dire d'expert.

Les provisions pour risques divers représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

. Les informations relatives à la nature et au montant des risques concernés ne sont pas fournies dès lors que la Banque Rhône-Alpes estime qu'elles pourraient lui causer un préjudice sérieux dans un litige l'opposant à des tiers sur le sujet faisant l'objet de la provision.

Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

ENGAGEMENTS SUR LES CONTRATS D'EPARGNE-LOGEMENT

Les comptes et les plans d'épargne-logement proposés à la clientèle de particuliers (personnes physiques) dans le cadre de la loi n° 65-554 du 10 juillet 1965 associent une phase de collecte de ressources sous forme d'épargne rémunérée et une phase d'emploi de ces ressources sous forme de prêts immobiliers, cette dernière phase étant réglementairement conditionnée, et dès lors indissociable, de la phase de collecte. Les dépôts ainsi collectés et les prêts accordés sont enregistrés au coût amorti.

Ces instruments génèrent pour la Banque Rhône-Alpes des engagements de deux natures : une obligation de prêter au client dans le futur à un taux déterminé fixé à l'ouverture du contrat

et une obligation de rémunérer l'épargne dans le futur à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour une durée indéterminée.

Les engagements aux conséquences défavorables pour la Banque Rhône-Alpes font l'objet de provisions présentées au passif du bilan et dont les variations sont enregistrées en « *Produit net bancaire* » au sein de la marge d'intérêt. Ces provisions ne sont relatives qu'aux seuls engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement existant à la date de calcul de la provision.

Les provisions sont calculées sur chaque génération de plans d'épargne-logement d'une part, sans compensation entre les engagements relatifs à des générations différentes de plans d'épargne-logement, et sur l'ensemble des comptes d'épargne-logement qui constitue une seule et même génération d'autre part.

Sur la phase d'épargne, les engagements provisionnables sont évalués par différence entre les encours d'épargne moyens attendus et les encours d'épargne minimum attendus, ces deux encours étant déterminés statistiquement en tenant compte des observations historiques des comportements effectifs des clients.

Sur la phase crédit, les engagements provisionnables incluent les encours de crédits déjà réalisés mais non encore échus à la date d'arrêt ainsi que les crédits futurs considérés comme statistiquement probables sur la base des encours au bilan à la date de calcul d'une part et des observations historiques des comportements effectifs des clients d'autre part.

Une provision est constituée dès lors que les résultats futurs prévisionnels actualisés sont négatifs pour une génération donnée. Ces résultats sont mesurés par référence aux taux offerts à la clientèle particulière pour des instruments d'épargne et de financement équivalents, en cohérence avec la durée de vie estimée des encours et leur date de mise en place.

OPERATIONS EN DEVISES

Les profits et les pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises étrangères sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Conformément aux dispositions du livre II- Titre 7- Opérations en devises du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-07 du 26 novembre 2014 relatif aux comptes des entreprises du secteur bancaire, les opérations de change à terme sont évaluées selon le cours de change à terme restant à courir de la devise concernée. Les positions de change au comptant et les autres opérations à terme sont évaluées mensuellement selon les cours de change officiels au comptant de fin de période. Les différences de réévaluation ainsi dégagées sont enregistrées régulièrement dans le compte de résultat.

OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

Les instruments financiers à terme de taux, de change ou d'actions sont conclus dans le cadre d'opérations de couverture ou de marché.

Les engagements nominaux sur les instruments financiers à terme sont présentés sous une ligne unique au hors-bilan ; ce montant représente le volume des opérations en cours ; il ne reflète ni le risque de marché, ni le risque de contrepartie qui leur sont associés.

Plusieurs cas sont à distinguer en ce qui concerne la comptabilisation des résultats afférents aux instruments financiers à terme :

- Opérations de couverture

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés à l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. S'ils concernent des instruments de taux d'intérêt, ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en produits nets d'intérêts. S'ils concernent des instruments autres que de taux, ils sont comptabilisés en « Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation, de placement et assimilés ».

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux sont inscrits *pro rata temporis* en compte de résultat. Ils sont inscrits en « *Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation, de placement et assimilés* ».

- Opérations en position ouverte

Les charges et produits relatifs à ces contrats sont inscrits en compte de résultat *pro rata temporis*. Ils sont inscrits en « *Résultat net sur opérations financières* » dans la rubrique « *Résultat sur instruments financiers à terme* ». Les pertes latentes, déterminées par comparaison entre la valeur comptable et la valeur de marché, sont provisionnées. Les gains latents ne sont pas comptabilisés.

GARANTIES DONNEES ET REÇUES

Les garanties données d'ordre de la clientèle ou des établissements de crédit sont enregistrées en hors-bilan à hauteur des engagements. Quant aux garanties reçues, seules sont recensées celles des établissements de crédit, états, administrations publiques et collectivités locales.

Les engagements par signature comptabilisés au hors-bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

Si nécessaire, ces garanties et engagements de financement font l'objet de provisions.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICES

la Banque Rhône-Alpes enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles que certaines commissions sur moyens de paiement, les droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur abonnements télématiques, sont étalées en résultat sur la durée de la prestation fournie.

Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles que les commissions sur mouvements de fonds, les commissions d'apport reçues, ou les pénalités sur incidents de paiement, sont intégralement enregistrées en résultat quand la prestation est réalisée.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique *Frais de personnel* comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment le montant de la participation et de l'intéressement des salariés se rattachant à l'exercice, les produits liés au Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).

AVANTAGES DU PERSONNEL

la Banque Rhône-Alpes peut accorder à ses salariés :

- des avantages postérieurs à l'emploi, tels que les régimes de retraite ou indemnités de fin de carrière ;
- des avantages à long terme, tels que les parts variables différées, les médailles du travail ou le compte épargne temps ;
- des indemnités de fin de contrat de travail.

Les avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisations définies ou à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies sont ceux pour lesquels l'obligation de la Banque Rhône-Alpes se limite uniquement au versement d'une cotisation, mais ne comportent aucun engagement de la Banque Rhône-Alpes sur le niveau des prestations fournies. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes pour lesquels la Banque Rhône-Alpes s'engage formellement ou par obligation implicite sur un montant ou un niveau de prestations et supporte donc le risque à moyen ou long terme. Les montants des engagements à prestations définies sont déterminés par des actuaires qualifiés indépendants.

Une provision est enregistrée au passif du bilan en Provisions pour couvrir l'intégralité de ces engagements de retraite. Elle est évaluée régulièrement par des actuaires indépendants selon la méthode des unités de crédits projetées. Cette méthode d'évaluation tient compte d'hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

Lorsque ces régimes sont financés par des fonds externes répondant à la définition d'actifs du régime, la provision destinée à couvrir les engagements concernés est diminuée de la juste valeur de ces fonds.

Les différences liées aux changements d'hypothèses de calcul (départs anticipés, taux d'actualisation...) ou constatées entre les hypothèses actuarielles et la réalité (rendement des actifs de couverture...) constituent des écarts actuariels (gains ou pertes). Ils sont comptabilisés immédiatement et en totalité en résultat.

En cas de mise en place d'un nouveau régime (ou avenant), le coût des services passés est comptabilisé immédiatement et en totalité en résultat .

La charge annuelle comptabilisée en « *Frais de personnel* » au titre des régimes à prestations définies comprend :

- les droits supplémentaires acquis par chaque salarié (coût des services rendus) ;
- le coût financier correspondant à l'effet de la désactualisation ;
- le produit attendu des placements dans les fonds de couverture (rendement brut) ;
- l'amortissement des écarts actuariels et des coûts des services passés ;
- l'effet des réductions et liquidations de régimes.

Avantages à long terme

Ce sont les avantages versés aux salariés dans un délai supérieur à douze mois après la clôture de l'exercice pendant lequel ces derniers ont rendu les services correspondants. La méthode d'évaluation est identique à celle utilisée pour les avantages postérieurs à l'emploi.

COUT DU RISQUE

Le contenu de la rubrique « *Coût du risque* » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations et provisions pour risque de crédit, les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties ainsi que les dotations et reprises de provisions pour autres risques.

GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

La rubrique « *Gains ou Pertes sur actifs immobilisés* » regroupe les plus ou moins-values de cession ainsi que les dotations nettes aux dépréciations sur titres de participation et parts dans les entreprises liées, autres titres détenus à long terme, titres d'investissement, et immobilisation d'exploitation. Les résultats sur immobilisations hors exploitation sont classés au sein du *Produit net bancaire*.

CHARGE FISCALE

Tous les impôts et taxes (hors impôt sur les bénéfices) payés ou non dans l'exercice, dont l'assiette se réfère à des éléments de l'exercice, sont comptabilisés dans les charges de celui-ci.

Impôt courant

La Banque Rhône-Alpes fait partie du sous-groupe d'intégration fiscale établi entre le Crédit du Nord et certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95% au moins, ce sous-groupe étant lui-même intégré depuis le 01/01/2010 au groupe fiscal de la Société Générale, détentrice à 100% du Crédit du Nord. La convention retenue est celle de la neutralité.

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 % auquel s'ajoute une Contribution Sociale de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,76 millions d'euros) instauré depuis 2000. Les plus-values à long terme sur titres de participation sont exonérées sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges de 12 % du montant des plus-values brutes en cas de réalisation d'une plus-value nette à long terme. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés sous réserve de la taxation au taux de droit commun d'une quote-part de frais et charges.

Impôt différé

La Banque Rhône-Alpes utilise la faculté d'enregistrer des impôts différés dans ses comptes sociaux.

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables retraitées et les valeurs fiscales des éléments de bilan. La méthode appliquée est celle du report variable selon laquelle les impôts différés constatés au cours des exercices antérieurs sont modifiés lors d'un changement de taux d'imposition.

L'effet correspondant est enregistré en augmentation ou en diminution de la charge d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé nets sont pris en compte dès lors qu'il existe une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

La loi de Finances 2017, adoptée le 20 décembre 2016, prévoit une réduction progressive du taux d'imposition en France. D'ici 2020, le taux normal de l'impôt sur les sociétés diminuera progressivement de 33,33% à 28%, auquel s'ajoute la contribution sociale de 3.3%.

Les impôts différés des sociétés françaises sont calculés en appliquant le taux d'imposition qui sera en vigueur lors du retournement de la différence temporaire soit :

- Pour les résultats imposés au taux de droit commun, au taux de 34,43% ou 28,92%
- Pour les résultats imposés au taux réduit, au taux de 4,13% ou 3,47%

Annexe aux comptes annuels

Note sur les risques

Risque de liquidité

Les exigences de liquidité sont désormais calculées et respectées au niveau du groupe consolidé Crédit du Nord dans le cadre du calcul du LCR.

Risque de transformation

Ce risque peut se mesurer au travers du coefficient de fonds propres et de ressources permanentes qui permet de s'assurer que les ressources à plus de cinq ans représentent au moins 60 % des emplois à plus de cinq ans.

La suppression du coefficient de fonds propres et de ressources permanentes (par arrêté du 28 juin 2007 abrogeant le CRBF n°86-17) desserre la contrainte de ressources longues.

Risque de taux

Le risque de taux représente la sensibilité du bilan de la Banque à une évolution défavorable des taux d'intérêt et fait l'objet d'une macro-couverture par instruments dérivés de taux (swaps, caps). Toutes les opérations de couverture sont réalisées auprès du Crédit du Nord.

La Banque Rhône-Alpes bénéficie de la mise en œuvre des méthodes et outils de gestion de Bilan de la Direction Financière du Groupe Crédit du Nord.

Risque de change

Le risque de change est limité aux encaisses en devises dans les agences.

Les autres opérations en devises réalisées pour le compte de la clientèle sont systématiquement adossées auprès du Crédit du Nord de manière à neutraliser le risque de change.

Risque sur instruments financiers à terme

La Banque Rhône-Alpes utilise les instruments financiers à terme dans deux optiques différentes :

- d'une part, elle propose à une clientèle soigneusement sélectionnée des instruments de garantie de taux ou de couverture du risque de taux. De telles opérations sont strictement adossées par la Banque Rhône-Alpes auprès du Crédit du Nord, de manière à annuler chez celle-ci tout risque de taux sur ces positions et à réaliser une marge de commercialisation. Des règles ont été élaborées pour l'utilisation de ce type d'opérations.
- d'autre part, elle effectue une couverture du risque de taux de ses propres positions actif/passif par des instruments de couverture auprès du Crédit du Nord (voir ci-dessus : risque de taux).

Annexe aux comptes annuels

Note sur la Responsabilité Sociale et Environnementale

L'obligation légale pour les sociétés à publier, dans leur rapport annuel, des informations «sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité» a été renforcée avec la promulgation de la loi du 12 juillet 2010 dite «Grenelle 2» portant engagement national pour l'environnement dont l'article 225 («l'Article 225») et son décret d'application du 24 avril 2012, relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière environnementale et sociale.

Compte tenu de l'organisation, du mode de fonctionnement et du mode de gouvernance du Groupe Crédit du Nord, la Banque Rhône-Alpes et Crédit du Nord ont pris la décision de regrouper ces informations dans le Document de Référence du Crédit du Nord qui est consultable sur son site internet <https://www.credit-du-nord.fr>

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan & Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 1 - Créances sur les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Comptes à vue	156 958	77 243	265 495	79 715	103
Comptes et prêts au jour le jour	0	0	0	0	---
Créances rattachées	6	11	2	-5	-45
Total des créances à vue	156 964	77 254	265 497	79 710	103
Comptes et prêts à terme	545 255	576 446	298 151	-31 191	-5
Créances rattachées	1 500	1 942	1 950	-442	-23
Total des créances à terme	546 755	578 388	300 101	-31 633	-5
TOTAL	703 719	655 642	565 598	48 077	7

Au 31 décembre 2016, sur un total de 703,7 millions d'euros de créances sur établissements de crédit, les opérations avec le groupe Crédit du Nord représentent 586,4 millions d'euros. Les opérations avec la Société Générale, maison mère du Crédit du Nord, s'élèvent à 22,1 millions d'euros.

Echéancier au 31 décembre 2016	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Comptes et prêts à terme	93 555		90 000	361 700	545 255

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 2 - Opérations avec la clientèle

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val.absolue	en %
Créances commerciales	37 783	30 790	33 146	6 993	22,7
Créances rattachées	12	17	20	-5	-29,4
Total des créances commerciales	37 795	30 807	33 166	6 988	22,7
Autres concours à la clientèle	2 754 739	2 657 955	2 503 094	96 784	3,6
Valeurs non imputées	7 172	8 372	4 085	-1 200	-14,3
Créances rattachées	4 542	4 502	4 983	40	0,9
Total des autres concours à la clientèle	2 766 453	2 670 829	2 512 162	95 624	3,6
Comptes ordinaires débiteurs	164 366	166 048	155 163	-1 682	-1,0
Créances rattachées	1 855	1 978	2 211	-123	-6,2
Total des comptes ordinaires débiteurs	166 221	168 026	157 374	-1 805	-1,1
SOUS-TOTAL CREANCES SAINES	2 970 469	2 869 662	2 702 702	100 807	3,5
Créances douteuses (brutes)	72 090	75 951	80 625	-3 861	-5,1
Créances douteuses (provisions)	-15 806	-16 983	-17 004	1 177	-6,9
Créances douteuses compromises (brutes)	125 153	128 209	127 562	-3 056	-2,4
Créances douteuses compromises (provisions)	-84 959	-89 174	-89 852	4 215	-4,7
SOUS-TOTAL CREANCES DOUTEUSES	96 478	98 003	101 331	-1 525	-1,6
TOTAL ⁽¹⁾	3 066 947	2 967 665	2 804 033	99 282	3,3

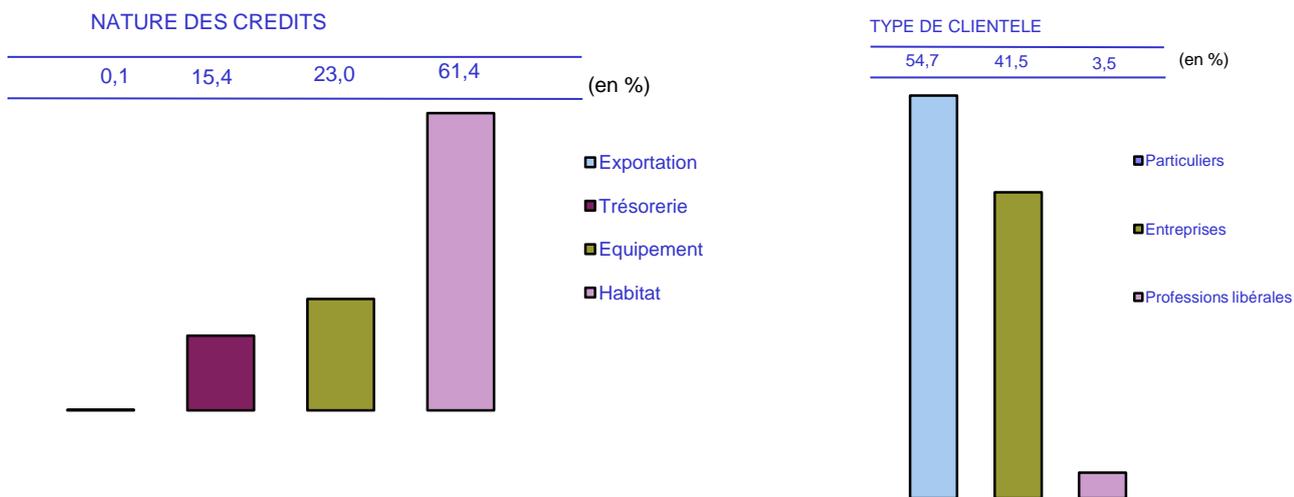
(1) Dont créances remises en garanties de passif : 655,1 millions d'euros au 31/12/2016 (592,3 millions d'euros à fin 2015) parmi lesquelles 284,0 millions d'euros éligibles au refinancement de la Banque de France (266,2 millions d'euros au 31 décembre 2015)

TAUX DE PROVISIONNEMENT DES CREANCES DOUTEUSES	2016	2015	2014
- créances douteuses compromises	67,9%	69,6%	70,4%
- créances douteuses	21,9%	22,4%	21,1%

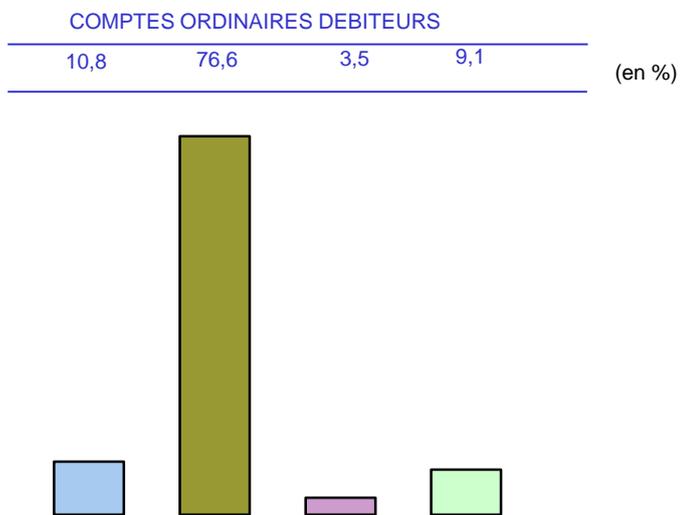
Ces taux de provisionnement sont calculés hors provision pour risques de crédit (7,7 M€) et provision pour intérêts douteux (0,5 M€) enregistrées au passif du bilan (cf. note 16).

Echéancier au 31 décembre 2016	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Créances commerciales	37 735	47	1	0	37 783
Autres concours à la clientèle	88 574	39 655	656 416	1 970 094	2 754 739
TOTAL	126 309	39 702	656 417	1 970 094	2 792 522

Les « autres concours à la clientèle » atteignent 2 755 millions d'euros. Ils s'analysent ainsi :



Les comptes ordinaires débiteurs, qui s'élèvent à 164 millions d'euros, se répartissent par type de clientèle comme suit :



Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 3 - Obligations et autres titres à revenu fixe

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
BMTN	0	0	0	0	---
Certificats de dépôt	0	0	0	0	---
Créances rattachées	0	0	0	0	---
TITRES DE PLACEMENT	0	0	0	0	---

Echéancier au 31 décembre 2016

	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Titres de placement & créances rattachées					0

Note 4 - Actions et autres titres à revenu variable

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
TITRES DE PLACEMENT	0	0	0	0	---
Actions	4	4	4	0	0,0
Provisions pour dépréciation des actions	-4	-4	-4	0	0,0
TITRES DE TRANSACTION	0	0	0	0	---
Actions	0	0	0	0	---
TOTAL NET	0	0	0	0	---

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 5 - Participations et autres titres détenus à long terme

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
TITRES DE SOCIÉTÉS DU GROUPE CREDIT DU NORD	0	0	2 038	0	---
Etablissements de crédit	0	0	2 038	0	---
Société de gestion d'OPCVM (1)	0	0	0	0	---
AUTRES TITRES	2 115	1 835	1 432	280	15,3
S.C.I. (titres, avance d'actionnaire)	26	26	25	0	0,0
Autres sociétés	636	636	636	0	0,0
Certificats d'association	1 453	1 173	771	280	23,9
TOTAL BRUT	2 115	1 835	3 470	280	15,3
PROVISIONS POUR DEPRECIATION (AUTRES TITRES)	-17	-19	-12	2	
TOTAL NET	2 098	1 816	3 458	282	15,5

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 6 - Immobilisations

(en milliers d'euros)	2016			2015	2014
	Val. Brutes	Amortiss.	Val. Nettes	Val. Nettes	Val. Nettes
Immobilisations incorporelles (1)	6 627	-4 971	1 656	1 672	1 704
Terrains et constructions (2)	10 584	-6 846	3 738	3 939	4 024
Autres immobilisations corporelles (2)	38 445	-27 239	11 206	11 202	10 900
TOTAL	55 656	-39 056	16 600	16 813	16 628
(1) dont mali de fusion (Transmission Universelle de Patrimoine de la SNC Europe Lafayette)			317	317	317
(2) dont hors exploitation			10	10	10

(en milliers d'euros)	Immobilisat. incorporelles	Terrains et constructions	Autres immobil. corporelles	TOTAL
Valeur brute comptable				
Montant au 31 décembre 2015	6 715	10 338	36 624	53 677
Entrées et apports	5	246	2 146	2 397
Sorties	-93	0	-325	-418
Montant au 31 décembre 2016	6 627	10 584	38 445	55 656
Amortissements et provisions				
Montant au 31 décembre 2015	-5 043	-6 399	-25 422	-36 864
Dotations sur immobilisations et apports (3)	-21	-447	-2 142	-2 610
Amortissements afférents aux éléments sortis d'actif	93	0	325	418
Montant au 31 décembre 2016	-4 971	-6 846	-27 239	-39 056
VALEUR COMPTABLE NETTE	1 656	3 738	11 206	16 600
(3) Dont:				
Dotations aux comptes d'amortissement relative aux Immobilisations d'exploitation (frais généraux):				-2 610

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 7 - Autres actifs

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Acomptes d'impôt sur les sociétés	0	0	0	0	---
Autres débiteurs divers	10 068	9 593	9 860	475	5,0
TOTAL	10 068	9 593	9 860	475	5,0

Note 8 - Comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Valeurs reçues à l'encaissement	19	792	7	-773	-97,6
Charges constatées d'avance	132	217	195	-85	-39,2
Produits à recevoir	11 708	11 397	12 282	311	2,7
Impôts différés actifs (1)	5 694	8 340	8 628	-2 646	-31,7
Compte ajustement change à terme	2 361	1 536	2 704	825	53,7
Autres comptes de régularisation	378	568	190	-190	-33,5
TOTAL	20 292	22 850	24 006	-2 558	-11,2

(1) Détail des impôts différés actifs :	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Provisions pour engagements sociaux	146	577	391	-431	-74,7
Provision pour participation des salariés	457	641	653	-184	-28,7
Provision générale pour risque de crédit	2 239	2 659	3 699	-420	-15,8
Provision épargne logement	584	1 233	754	-649	-52,6
Ecart d'actualisation des provisions sur créances douteuses	1 950	2 490	2 433	-540	-21,7
Autres impôts différés	318	740	698	-422	-57,0
TOTAL	5 694	8 340	8 628	-2 646	-31,7

A partir de 2014, les impôts différés actifs et passifs sont compensés

(1) dont impact FTA des dispositions d'IAS19R en conformité avec la recommandation ANC 2013-02 sur passifs sociaux pour +826 keur et impact passage des ID du taux de 34,43% à 28,92% pour -1 086 keur

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 9 - Synthèse des provisions déduites de l'actif

	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
(en milliers d'euros)					
Prov. dépréciation des créances douteuses	100 765	106 157	106 856	-5 392	-5,1
Prov. pour dépréciation des titres de participation	17	19	12	-2	-10,5
Prov. pour dépréciation des titres de placement	4	4	4	0	0,0
Prov. pour dépréciation d'immobilisations incorporelles	0	0	0	0	---
TOTAL	100 786	106 180	106 872	-5 394	-5,1

	Stock au 31/12/2015	Dotations et apports	Reprises et utilisations	Effets d'actualisation (1)	Stock au 31/12/2016
(en milliers d'euros)					
Prov. dépréciation des créances douteuses	106 157	21 453	-27 366	521	100 765
Prov. pour dépréciation des titres de participation	19	0	-2		17
Prov. pour dépréciation des titres de placement	4	0	0		4
Prov. pour dépréciation d'immobilisations incorporelles	0	0	0		0
TOTAL	106 180	21 453	-27 368	521	100 786

(1) L'actualisation des provisions sur créances douteuses impacte le coût du risque.

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 10 - Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Comptes à vue	26 111	277 652	19 998	-251 541	-90,6
Intérêts à payer	0	0	0	0	---
Total des dettes à vue	26 111	277 652	19 998	-251 541	-90,6
Comptes et emprunts à terme	868 071	589 942	734 253	278 129	47,1
Intérêts à payer	633	629	2 402	4	0,6
Total des dettes à terme	868 704	590 571	736 655	278 133	47,1
TOTAL	894 815	868 223	756 653	26 592	3,1

Au 31 décembre 2016, sur un total de 894,8 millions d'euros de dettes envers des établissements de crédit, les opérations avec le groupe Crédit du Nord représentent 889,7 millions d'euros.

Echéancier au 31 décembre 2016	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Comptes et emprunts à terme	15 493	213 634	357 244	281 700	868 071

Note 11 - Opérations avec la clientèle

(en milliers d'euros)	2016	2015	2015	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Comptes d'épargne à régime spécial à vue	632 769	603 373	576 454	29 396	4,9
Comptes d'épargne à régime spécial à terme	178 383	177 494	166 960	889	0,5
Intérêts à payer	1	2	2	-1	-50,0
Total des comptes d'épargne à régime spécial	811 153	780 869	743 416	30 284	3,9
Comptes à vue	1 403 090	1 213 986	1 070 136	189 104	15,6
Comptes à terme	496 926	457 015	343 679	39 911	8,7
Intérêts à payer	3 024	3 026	6 313	-2	-0,1
Autres dettes	23 308	30 374	27 162	-7 066	-23,3
Total des autres comptes créditeurs	1 926 348	1 704 401	1 447 290	221 947	13,0
TOTAL	2 737 501	2 485 270	2 190 706	252 231	10,1

Echéancier au 31 décembre 2016	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Comptes d'épargne à régime spécial à terme	128 230	11 470	38 683	0	178 383
Comptes à terme	203 580	42 681	250 665	0	496 926
TOTAL	331 810	54 151	289 348	0	675 309

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 12 - Comptes et Plans d'épargne logement

A. Encours de dépôts collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Ancienneté de moins de 4 ans	64 185	71 069	63 390	-6 884	-9,7
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	49 490	38 064	35 524	11 426	30,0
Ancienneté de plus de 10 ans	43 330	46 104	48 245	-2 774	-6,0
Plans d'épargne-logement	157 005	155 237	147 159	1 768	1,1
Comptes d'épargne-logement	16 207	16 670	18 169	-463	-2,8
TOTAL	173 212	171 907	165 328	1 305	0,8

B. Encours de crédits à l'habitat octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Ancienneté de moins de 4 ans	110	531	861	-421	-79,3
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	581	512	693	69	13,5
Ancienneté de plus de 10 ans	36	58	95	-22	-37,9
TOTAL	727	1 101	1 649	-374	-34,0

C. Provisions sur engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement (1)

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Ancienneté de moins de 4 ans	157	108		49	45,4
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	160	292	30	-132	-45,2
Ancienneté de plus de 10 ans	1 660	3 150	2 110	-1 490	-47,3
Plans d'épargne-logement	1 977	3 550	2 140	-1 573	-44,3
Comptes d'épargne-logement	23			23	-
Prêts tirés	20	30	50	-10	-33,3
TOTAL	2 020	3 580	2 190	-1 560	-43,6

(1) Ces provisions sont comptabilisées dans les provisions pour risques et charges (cf. note 16).

Les plans d'épargne-logement génèrent pour le Groupe deux types d'engagements, aux conséquences potentiellement défavorables, générateurs de la provision PEL/CEL : un engagement de prêter à un taux déterminé fixé à l'ouverture du plan et un engagement de rémunérer l'épargne à un taux lui aussi déterminé à l'ouverture du plan.

Les taux d'intérêts longs (auxquels est sensible le niveau de provisionnement) étant faibles sur 2016, le provisionnement épargne-logement est principalement lié aux risques attachés à l'engagement de rémunérer les dépôts. Le niveau de provisionnement se monte à 1,17% des encours totaux au 31 décembre 2016.

Il est à noter qu'un changement de méthode pour le calcul de la provision PEL/CEL est intervenu en 2016. La nouvelle méthode consiste en un modèle d'écoulement des PEL revu et une modélisation stochastique des taux d'intérêt. Cela a conduit à une baisse de plus de 40 % de la provision.

D. Modalités de détermination des paramètres d'évaluation des provisions

Les paramètres d'estimation des comportements futurs des clients résultent d'observations historiques de longue période (entre 10 et 15 années). La valeur des paramètres ainsi déterminée peut être ajustée en cas de changement de réglementation dès lors que ce dernier peut remettre en question la capacité prédictive des données passées pour déterminer les comportements futurs des clients.

Les valeurs des différents paramètres de marché utilisés, notamment les taux d'intérêt et les marges, sont déterminées à partir des données observables et représentent, à date d'évaluation, la meilleure estimation retenue par la Banque Rhône-Alpes des niveaux futurs de ces éléments pour les périodes concernées, en cohérence avec la politique de gestion des risques de taux d'intérêt de la banque de détail.

Les taux d'actualisation retenus sont déduits de la courbe des swaps zéro coupon contre Euribor à la date d'évaluation, moyennés sur une période de douze mois.

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 13 - Dettes représentées par un titre

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Bons de caisse et bons d'épargne	0	0	0	0	---
Titres de créances négociables	0	110 000	270 000	-110 000	-100,0
Intérêts à payer	0	235	334	-235	-100,0
TOTAL	0	110 235	270 334	-110 235	-100,0

Echéancier au 31 décembre 2016	< à 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> à 5 ans	Total
Bons de caisse et d'épargne					0
Titres de créances négociables					0
TOTAL	0	0	0	0	0

Note 14 - Autres passifs & comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Créditeurs divers	10 022	13 064	11 015	-3 042	-23,3
Comptes exigibles après encaissement	663	779	818	-116	-14,9
Produits perçus d'avance	4 794	5 022	5 392	-228	-4,5
Impôts différés passifs	0	0	0	0	N/A
Provision pour impôt sur les sociétés	12 297	13 808	13 658	-1 511	-10,9
Charges à payer	14 805	15 211	16 521	-406	-2,7
Compte ajustement change à terme	2 273	1 425	2 608	848	59,5
Autres comptes de régularisation	737	263	233	474	180,2
TOTAL COMPTES de REGULARISATION	35 569	36 508	39 230	-939	-2,6

A partir de 2014, les impôts différés actifs et passifs sont compensés

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 15 - Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Capital social	12 563	12 563	12 563	0	0,0
Primes d'émission	62 265	62 265	62 265	0	0,0
Réserve légale	1 256	1 256	1 256	0	0,0
Autres réserves	57 027	58 600	51 800	-1 573	-2,7
Report à nouveau	-13 946	21	41	-13 967	N/A
Provisions réglementées	0	0	0	0	---
Total capitaux propres	119 165	134 705	127 925	-15 540	-11,5
Résultat de l'exercice	27 605	30 231	25 703	-2 626	-8,7
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT	146 770	164 936	153 628	-18 166	-11,0
Nombre de titres	785 175	785 175	785 175	0	0,0
Valeur nominale	16 Euros	16 Euros	16 Euros		
ROE	21,75%	23,02%	20,87%	-1,27	-5,5

La variation des capitaux propres peut s'analyser comme suit :

	Capital	Primes d'émission	Réserves, report à nouveau et provisions réglementées	Résultat	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2014	12 563	62 265	53 097	25 703	153 628
Distribution				-18 923	
Réserves + report à nouveau			6 780	-6 780	
Résultat 2015				30 231	
Capitaux propres au 31 décembre 2015	12 563	62 265	59 877	30 231	164 936
Distribution				-30 245	
Réserves + report à nouveau			-14	14	
Autres mouvements (1)			-1 573		
Autres mouvements (2)			-13 953		
Résultat 2016				27 605	
Capitaux propres au 31 décembre 2016	12 563	62 265	44 337	27 605	146 770

(1) Application au 01/01/2016 de la recommandation ANC 2013-02 sur les passifs sociaux

(2) Versement d'un acompte sur dividendes de 13 952 559,75 euros en novembre 2016

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 16 - Synthèse des provisions inscrites au passif

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Provisions pour avantages post emploi (1)	506	1 676	1 135	-1 170	-69,8
Provisions pour avantages à long terme	4 680	4 491	4 266	189	4,2
Provisions pour litiges	809	1 034	1 070	-225	-21,8
Provisions pour engagements par signature	6 275	7 459	6 266	-1 184	-15,9
Provisions liées aux frais de personnel	754	567	625	187	33,0
Provisions pour risques de crédit	7 741	7 721	10 743	20	0,3
Provision épargne logement	2 020	3 580	2 190	-1 560	-43,6
Provisions pour intérêts douteux	546	546	561	0	0,0
Autres provisions pour risques et charges	1 218	1 271	570	-53	-4,2
	24 549	28 345	27 426	-3 796	-13,4

(en milliers d'euros)	Stock au 31/12/2015	Dotations	Reprises et utilisations	Effets d'actualisation	Stock au 31/12/2016
Provisions pour avantages post emploi (1)	1 676	3 705	-4 875		506
Provisions pour avantages à long terme	4 491	268	-79		4 680
Provisions pour litiges (2)	1 034	0	-225		809
Provisions pour engagements par signature	7 459	1 996	-3 180		6 275
Provisions liées aux frais de personnel	567	310	-123		754
Provisions pour risques de crédit	7 721	1 640	-1 620		7 741
Provision épargne logement	3 580	1 100	-2 660		2 020
Provisions pour intérêts douteux	546	0	0		546
Provisions pour autres risques et charges	1 271	415	-468		1 218
VALEUR COMPTABLE NETTE	28 345	9 434	-13 230	0	24 549

(1) dont impact FTA des dispositions d'IAS19R en conformité avec la recommandation ANC 2013-02 sur passifs sociaux pour +2 399 keuros

(2) L'actualisation des litiges commerciaux impacte le PNB et le coût du risque. Cf. notes 18 et 22.

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 17 - Produit net bancaire

		2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
(en milliers d'euros)					Val. absolue	en %
Intérêts nets et résultats assimilés	(18)	82 651	86 415	88 206	-3 764	-4,4
Revenus et résultats divers	(20 a)	419	1 259	892	-840	-66,7
Produits accessoires et divers	(20 b)	778	-34	772	812	-2 388,2
Intérêts nets et revenus divers		83 848	87 640	89 870	-3 792	-4,3
Commissions	(19)	61 867	63 150	62 227	-1 283	-2,0
PRODUIT NET BANCAIRE		145 715	150 790	152 097	-5 075	-3,4
Part des commissions dans le PNB		42,5%	41,9%	40,9%		

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 18 - Intérêts nets et résultats assimilés

	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
(en milliers d'euros)					
Intérêts nets clientèle	73 865	79 987	85 114	-6 122	-7,7
Intérêts perçus	84 172	94 474	101 006	-10 302	-10,9
Créances commerciales	668	772	1 006	-104	-13,5
Autres crédits	73 222	83 119	88 542	-9 897	-11,9
Comptes ordinaires débiteurs	7 492	8 205	9 217	-713	-8,7
Créances douteuses et litigieuses	887	616	542	271	44,0
Effet temps sur créances douteuses	1 903	1 762	1 699	141	8,0
Intérêts payés	-10 307	-14 487	-15 892	4 180	-28,9
Comptes ordinaires	-103	-76	-62	-27	35,5
Comptes à terme	-4 043	-4 656	-5 496	613	-13,2
Comptes d'épargne à régime spécial (1)	-6 161	-9 755	-10 333	3 594	-36,8
Certificats de dépôts et BMTN	0	0	-1	0	---
Intérêts nets de trésorerie	697	-1 316	-3 452	2 013	-153,0
Intérêts perçus	2 975	2 808	2 922	167	5,9
Comptes ordinaires	97	65	81	32	49,2
Prêts JJ et terme	2 878	2 741	2 734	137	5,0
Portefeuille de transaction	0	2	6	-2	-100,0
Portefeuille de placement	0	0	101	0	---
Intérêts payés	-2 278	-4 124	-6 374	1 846	-44,8
Comptes ordinaires	-3	-6	-27	3	-50,0
Effet temps sur provisions pour litiges	0	0	0	0	---
Emprunts JJ et terme	-2 231	-2 549	-4 053	318	-12,5
Certificats de dépôts et BMTN	-44	-1 569	-2 294	1 525	-97,2
Résultats sur instruments financiers à terme	8 089	7 744	6 544	345	4,5
Opérations fermes (swaps, FRA)	7 978	7 910	6 460	68	0,9
Opérations conditionnelles (options, caps, floors)	111	-166	84	277	-166,9
TOTAL INTERETS NETS	82 651	86 415	88 206	-3 764	-4,4
(1) dont mouvements provision Epargne Logement	1 560	-1 390	-1 010	2 950	-212

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 19 - Commissions nettes

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Commissions bancaires	41 878	43 678	43 575	-1 800	-4,1
Mouvement	7 338	7 243	7 601	95	1,3
Gestion de compte	7 037	6 815	6 266	222	3,3
Dépassement	7 484	7 847	8 085	-363	-4,6
Moyens de paiement	586	1 318	869	-732	-55,5
Gestion des prêts	1 147	1 113	929	34	3,1
Télématiques	2 778	2 854	2 935	-76	-2,7
Monétiques	9 139	8 796	8 797	343	3,9
Engagements	1 210	2 597	3 094	-1 387	-53,4
Prestations de services	4 862	4 697	4 715	165	3,5
Autres	297	398	284	-101	-25,4
Commissions financières	19 238	18 658	17 715	580	3,1
Placement actions et OPCVM	945	1 095	606	-150	-13,7
Gestion OPCVM	4 661	4 736	4 376	-75	-1,6
Droits de garde	721	762	794	-41	-5,4
Bourse	426	523	523	-97	-18,5
Placement de contrats d'assurance	11 840	10 882	10 998	958	8,8
Autres	645	660	418	-15	-2,3
Commissions sur opérations avec l'étranger	751	814	937	-63	-7,7
Opérations d'import-export	473	504	592	-31	-6,2
Autres	278	310	345	-32	-10,3
TOTAL COMMISSIONS	61 867	63 150	62 227	-1 283	-2,0

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan & Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 20 a - Revenus et résultats divers

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Revenus sur titres	-8	640	910	-648	-101,3
de filiales et de participation (1)	3	638	903	-635	-99,5
autres revenus sur titres	-11	2	7	-13	-650,0
Résultat de change	1 004	1 008	700	-4	-0,4
Divers	-577	-389	-718	-188	48,3
TOTAL REVENUS et RESULTATS DIVERS	419	1 259	892	-840	-66,7

(1) Il n'y a plus de participation au capital de sociétés du Groupe Crédit du Nord en 2016; celles-ci s'étaient traduites par un produit de 638 k€ en 2015 (contre 902k€ en 2014).

Note 20 b - Produits accessoires et divers

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Produits accessoires	686	636	630	50	7,9
Revenus des immeubles	298	313	299	-15	-4,8
Travaux et services divers	341	279	283	62	22,2
Autres	47	44	48	3	6,8
Résultat net sur cessions d'immob. hors exploitation	0	0	290	0	----
Dotations amort. immobilisations hors exploitation	0	0	0	0	----
Autres provisions	92	-670	-148	762	-113,7
TOTAL PRODUITS ACCESSOIRES et DIVERS	778	-34	772	812	N/A

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 21 - Frais généraux

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Charges de personnel	-47 679	-48 539	-47 984	860	-1,8
Rémunérations brutes	-28 584	-28 607	-28 264	23	-0,1
Charges sociales	-10 764	-11 101	-11 049	337	-3,0
Charges fiscales	-4 082	-4 250	-3 980	168	-4,0
Provisions nettes ou assurances sur passifs sociaux	-620	-766	-1 006	146	-19,1
Intéressement et participation	-3 629	-3 815	-3 685	186	-4,9
Impôts et taxes	-2 946	-2 980	-2 696	34	-1,1
Contribution Economique Territoriale et taxes annexes	-1 732	-1 437	-2 106	-295	20,5
Impôts et taxes sur immeubles	-256	-247	-243	-9	3,6
Autres impôts et taxes	-958	-1 296	-347	338	-26,1
Autres charges	-40 074	-41 254	-41 975	1 180	-2,9
Locations immeubles et matériels	-3 125	-3 216	-3 345	91	-2,8
Frais postaux et télécommunications	-1 366	-1 484	-1 507	118	-8,0
Prestations facturées par le Groupe	-25 528	-25 814	-26 546	286	-1,1
Transports et déplacements	-1 568	-1 532	-1 565	-36	2,3
Autres services extérieurs	-8 487	-9 208	-9 012	721	-7,8
Amortissements et provisions	-2 610	-2 703	-2 826	93	-3,4
Immobilisations corporelles	-2 589	-2 654	-2 806	65	-2,4
Immobilisations incorporelles	-21	-49	-20	28	-57,1
TOTAL FRAIS GENERAUX	-93 309	-95 476	-95 481	2 167	-2,3

Le montant du CICE s'élève à 671 896 euros en 2016 (contre 647 665 euros en 2015) et a été utilisé pour l'investissement dans le digital, et ce conformément à la réglementation

Effectif moyen du personnel *	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Techniciens	223	250	256	-27	-10,8
Cadres	308	306	311	2	0,7
TOTAL	531	556	567	-25	-4,5

* Effectif payé, présent, en équivalent temps plein

Le montant global des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction de la Banque au cours de l'exercice 2016 s'élève à 468 milliers d'euros, dont :

- rémunérations brutes versées aux membres du Directoire : 437 K€
- jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance : 31 K€

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan & Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 22 - Coût du risque

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Charge nette des provisions sur créances douteuses clientèle	-10 668	-15 490	-14 570	4 822,0	-31,1
Dotations aux provisions	-21 453	-27 283	-27 266	5 830,0	-21,4
Reprises de provisions	16 606	16 668	16 995	-62,0	-0,4
Créances irrécouvrables non provisionnées	-4 595	-3 294	-3 483	-1 301,0	39,5
Récupérations sur créances amorties	191	345	275	-154,0	-44,6
Pertes sur créances irrécupérables couvertes par des provisions	-10 760	-12 527	-10 966	1 767,0	-14,1
Utilisations de provisions	10 760	12 527	10 966	-1 767,0	-14,1
Effets d'actualisation sur provisions et créances douteuses	-1 417	-1 926	-1 091	509,0	-26,4
Charge ou produit net des provisions pour risques	1 359	-1 159	-1 480	2 518,0	-217,3
Sur engagements par signature	1 184	-1 193	-1 014	2 377,0	-199,2
Dotations	-1 996	-2 679	-2 282	683,0	-25,5
Reprises	3 180	1 486	1 268	1 694,0	114,0
Sur litiges	175	34	-466	141,0	414,7
Dotations	0	0	-469	0,0	---
Reprises	200	36	23	164,0	455,6
Utilisations de provisions	25	0	7	25,0	---
Pertes	-50	-2	-27	-48,0	N/A
Effets d'actualisation sur provisions pour litiges commerciaux	0	0	0	0,0	---
Autres provisions	-20	2 470	-1 594	-2 490,0	-100,8
Dotations aux provisions sur risques divers	0	0	0	0,0	---
Dotations aux Provisions pour Risques de Crédit	-1 640	-240	-2 344	-1 400,0	583,3
Dotations aux prov. sur société immobilière d'exploitation	0	0	0	0,0	---
Reprises de provisions sur risques divers	0	0	0	0,0	---
Reprises de Provisions pour Risques de Crédit	1 620	2 710	750	-1 090,0	-40,2
TOTAL COUT DU RISQUE	-9 329	-14 179	-17 644	4 850,0	-34,2

Note 23 - Gains ou pertes sur actifs immobilisés

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Résultat net sur titres de participation et filiales	3	3 192	-7	-3 189	N/A
Plus ou moins-values nettes (1)	1	3 199	0	-3 198	-100,0
Provisions sur titres	2	-7	-7	9	-128,6
Résultat net sur cessions d'immobilisations d'exploitation	0	0	0	0	---
Plus-values	0	0	0	0	---
Moins-values	0	0	0	0	---
TOTAL RESULTAT NET SUR ACTIFS IMMOBILISES	3	3 192	-7	-3 189	N/A

(1) Dont plus-value de cession des titres Laydernier et Nuger de 3,199 millions d'euros en 2015

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan & Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 24 - Impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	2016	2015	2014	Variation 2016/2015	
				Val. absolue	en %
Impôts courants	-12 003	-13 808	-13 650	1 805	-13,1
Impôts différés (1)	-3 472	-288	388	-3 184	N/A
IMPOTS SUR LES SOCIETES	-15 475	-14 096	-13 262	-1 379	9,8

(1) dont impact passage des ID du taux de 34,43% à 28,92% pour -1 086 keur

Analyse de la charge fiscale

2016

Résultat net avant impôt	43 080
- Taux normal d'imposition, y compris majorations temporaires	34,43%
- Charge théorique d'impôt	-14 834
- Différences permanentes et autres éléments	-41
- cotisation FRU et FGD non déductible	-151
- Effet fiscal Prêts à Taux Zero	17
- Passage des ID du taux de 34,43% à 28,92%	-1 086
- Solde impôt année précédente	-125
- Impact Verification fiscale	0
- CICE	231
- Decote fiscale souscription Fonds Epargne Entreprise	0
- Reprise excédent provision VF 2010/2011	205
- Provision litige SGFGAS	-83
- Gain IS liasse rectificative 2013/2014 sur PAGA 2010	298
- Effet des mesures fiscales en faveur du mécénat	94
- Charge d'impôt de l'exercice	-15 475
- Taux effectif d'imposition (1)	35,92%

Annexe aux comptes annuels

Notes sur Bilan

& Soldes Intermédiaires de Gestion

Note 25 - Engagements de hors bilan

Conformément au règlement 2004-16 du Comité de la Réglementation Comptable, la juste valeur des instruments financiers à terme est indiquée dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)

catégorie de contrat selon règlement CRB n° 90-15 modifié	2016			
	Total	Spéculatif	Macro-couverture	Micro-couverture
		A	C	B
Opérations fermes				
sur marchés organisés	----	----	----	----
de gré à gré				
FRA	----	----	----	----
swaps de taux	65 660	168	65 492	
Opérations conditionnelles				
sur marchés organisés	----	----	----	----
de gré à gré				
options de change	-96	-96	----	----
floors	0	----	----	----
caps	306	----	306	----

Annexe aux comptes annuels

Informations complémentaires

Réconciliation des provisions

(en milliers d'euros)

Notes annexes	Dotations aux provisions et apports				Reprises, utilisations provisions			Net des dotations reprises et apport
	Incluses en RBE	Incluses en prov. pour créances douteuses et en résultats s/titres de particip.	Incluses en résultat exceptionnel	Total	Incluses en RBE	Incluses en prov. pour créances douteuses et en résultats s/titres de particip.	Total	
BILAN :								
Provisions actif (note 9)	0	21 453		21 453	0	27 368	27 368	5 915
Provisions passif (note 16)	5 798	3 636		9 434	8 205	5 025	13 230	3 796
Total :	5 798	25 089	0	30 887	8 205	32 393	40 598	9 711
RESULTATS :								
Litiges liés aux charges de personnel (note 21)	310			310	123		123	-187
Passifs sociaux (note 21)	3 973			3 973	4 954		4 954	981
Provisions Epargne Logement (notes 12 & 18)	1 100			1 100	2 660		2 660	1 560
Intérêts douteux (note 22)		0		0	0		0	0
Engagements douteux compromis (note 22)		21 453		21 453		27 366	27 366	5 913
Provisions pour risques : (note 22)								
Engagements par signature		1 996		1 996		3 180	3 180	1 184
Litiges commerciaux		0		0		225	225	225
Autres provisions : (note 22)								
Risques de crédit (PRC)		1 640		1 640		1 620	1 620	-20
Autres risques	415			415	468		468	53
Résultat net sur titres de participation (note 23)		0		0		2	2	2
Résultat net sur titres de placement (note 4)	0			0	0		0	0
Résultat net sur immobilisations incorporelles (note 6)	0			0	0		0	0
Total :	5 798	25 089	0	30 887	8 205	32 393	40 598	9 711

Annexe aux comptes annuels

Informations complémentaires

Renseignements concernant les filiales et participations

(en milliers d'euros)

Sociétés	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenu	Valeur brute	Valeur nette	Résultat du dernier exercice clos	Prêts et avances consentis	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes	Dividendes encaissés
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations détenues dont la valeur d'inventaire est supérieure à 1% du capital de la Banque Rhône-Alpes										
Filiales (50% au moins du capital détenu)										
Participations (10 à 50% du capital détenu)										
Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
Filiale française:										
Participations dans des stés françaises:	---	---	---	636	619	---	---	---	---	0
Autres sociétés	---	---	---	636	619	---	---	---	---	0
Participations dans des stés étrangères:	---	---	---	0	0	---	---	---	---	0

Franchissements de seuils

En application de l'article L356 alinéa I, loi du 2 août 1989, les franchissements de seuils de l'exercice sont :

Sociétés	% du capital détenu au 31/12/2015	% du capital détenu au 31/12/2016
Néant		

Comptes consolidés

Les comptes de la Banque Rhône-Alpes sont consolidés par le Crédit du Nord dont le siège social se situe au 28 place Rihour à Lille, et le siège administratif au 59 boulevard Haussmann à Paris (8è).

Annexe aux comptes annuels

Informations complémentaires

Opérations avec les participations et les entreprises liées

(en milliers d'euros)

BILAN	2016	2015	2014
Actif			
Créances sur établissements de crédit	586 401	442 921	342 910
Obligations & autres titres à revenu fixe	0	0	0
Autres actifs & comptes de régularisation	8 122	8 287	9 848
Passif			
Dettes sur établissements de crédit	889 665	861 647	750 446
Dettes représentées par un titre	0	0	270 297
Autres passifs & comptes de régularisation	16 817	18 017	17 138
HORS BILAN			
Engagements donnés			
Accords de refinancement donnés à établissements de crédit			
Autres garanties d'ordre de la clientèle	166 502	157 103	149 611
Engagements reçus			
Accords de refinancement reçus d'établissements de crédit	323 705	260 593	45 000
Opérations de change et sur titres			
Devises à recevoir à terme	31 963	36 265	41 756
Devises à livrer à terme	32 151	36 255	40 203
Engagements sur Instruments financiers à terme			
Opérations fermes : swaps de taux	2 175 979	2 151 290	1 948 705
Opérations conditionnelles : options & caps	325 856	387 124	300 774
COMPTE DE RESULTAT			
Charges			
Intérêts	15 244	19 154	24 233
Commissions	2 720	2 233	2 778
Frais généraux	25 321	25 658	26 491
Produits			
Intérêts	23 618	23 395	26 753
Commissions	1 425	1 492	1 612
Frais généraux	1 600	1 141	1 141

Les participations et les entreprises liées correspondent aux sociétés consolidées par le Crédit du Nord.

Liste des mandats exercés par les Mandataires Sociaux

Liste des mandats exercés par les Mandataires Sociaux de la BANQUE RHONE-ALPES L 225-102

Yvon LEA

Président du Directoire	Banque Rhône-Alpes	S.A	Année 2016
Conseiller Technique	C.C.I Grenoble	Ets Public	Année 2016
Président du Conseil d'Administration	Fondation Banque Rhône-Alpes	Fondation	Année 2016

Franck BEASSE

Vice-président du Directoire	Banque Rhône-Alpes	S.A	Année 2016
------------------------------	--------------------	-----	------------

Robert LARCHER

Membre du Directoire	Banque Rhône-Alpes	S.A	Année 2016
----------------------	--------------------	-----	------------

Philippe AYMERICH

Président et Membre du Conseil de Surveillance	Banque Rhône-Alpes	S.A	Année 2016
Directeur Général et Administrateur	Crédit du Nord	S.A	Année 2016
Administrateur	Sogecap	S.A	Année 2016
Membre du Conseil de Surveillance	Banque Tarneaud	S.A	Année 2016
Président et Membre du Conseil de Surveillance	Banque Courtois	S.A	Année 2016
Président et Membre du Conseil de Surveillance	Société Marseillaise de Crédit	S.A	Année 2016
Président et Membre du Conseil de Surveillance	Banque Laydernier	S.A	Année 2016
Président et Membre du Comité de Surveillance	Société de Bourse Gilbert Dupont	S.A	Année 2016
Administrateur	Antarius	S.A	Année 2016
Administrateur	Franfinance		Année 2016
Représentant Permanent de SG	Fonds de garantie des dépôts et résolution		Année 2016

Yves BLAVET

Membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance	Banque Rhône-Alpes	S.A	Année 2016
---	--------------------	-----	------------

Vice Président et membre du Conseil de Surveillance	Banque Courtois	S.A	Année 2016
Représentant Permanent du Crédit du Nord Membre	Banque Laydernier	S.A	Année 2016
Administrateur	Antarius	S.A	Année 2016

Stéphane LABAT SAINT VINCENT

Membre du Conseil de Surveillance	Banque Rhône-Alpes	S.A	Année 2016
Administrateur	Banque Pouyanne	S.A	Année 2016
Représentant Permanent du Crédit du Nord Administrateur	Antarius	S.A	Année 2016
Représentant Permanent du Crédit du Nord Membre	Banque KOLB	S.A	Année 2016
Membre	Société de Bourse Gilbert Dupont	S.A	Année 2016

Caroline COURTIADÉ

Membre du Conseil de Surveillance	Banque Rhône-Alpes	S.A	Depuis le 12 Mai 2016
Gérant	SCP Reyjal, Thurel, Courtiade, Brun, Bored-Giraud	SCP	Année 2016

Carole DUFOUR

Membre du Conseil de Surveillance	Banque Rhône-Alpes	S.A	Année 2016
Présidente	Idées en Tête	S.A	Année 2016
Membre du Conseil d'Administration	Orapi	S.A	Année 2016

Marie FONTAINES

Membre du Conseil de Surveillance	Banque Rhône-Alpes	S.A	Année 2016
Présidente du Directoire	Techné	S.A	Depuis le 12 Mai 2016

Michèle LECENES

Membre du Conseil de Surveillance	Société Marseille de Crédit	S.A	Année 2016
Membre du Conseil de Surveillance	Banque Rhône-Alpes	S.A	Depuis le 12 Mai 2016

Louis Fabrice LATOUR

Membre du Conseil de Surveillance	Banque Rhône-Alpes	S.A	Année 2016
Président du Directoire	Maison Louis Latour	S.A	Année 2016
Co-gérant	Domaine Louis Latour	Société Civile	Année 2016
Gérant	Latour Marchal	SC	Année 2016
Co-gérant	Latour & Partenaires	S.A.R.L	Année 2016

Président	Simonnet Febvre	S.A.S	Année 2016
Gérant	Domaine Simonnet Febvre	SC	Année 2016
Co-Gérant	Vignoble de Bel Air	SC	Année 2016
Gérant	Caves du Plateau	SCI	Année 2016
Président Directeur Général	Les Vins Henry Fessy	S.A	Année 2016
Gérant	Tonnellerie Marconnet	S.A.R.L	Année 2016
Président	Latour Ardèche	S.A.S	Année 2016
Président	Domaine de Valmoissine	S.A.S	Année 2016
Gérant	LBS	S.A.R.L	Année 2016
Gérant	Latour Immeubles	S.C.I	Année 2016
Gérant	Vignoble Latour	S.C.I	Année 2016

Olivier MALFAIT

Membre du Conseil de Surveillance	Banque Rhône-Alpes	S.A	Année 2016
Président et Membre du Directoire	SAMSE	S.A	Année 2016
Président et Membre du Directoire	Doras	S.A	Année 2016
Président	SC INV	SAS	Année 2016
Administrateur	Ets Pierre Henry et Fils	SAS	Année 2016
Administrateur	Plattard	SAS	Année 2016
Administrateur	Les Comptoirs du Bois Associés	SAS	Année 2016
Administrateur	Medef Isère	Association loi 1901	Année 2016
Administrateur	M+Matériaux	SAS	Année 2016
Administrateur	Zanon Transports	SAS	Année 2016
Membre du Comité de Direction	Deguerry SAMSE	SAS	Année 2016
Membre du Comité de Direction	Celestin Matériaux	SAS	Année 2016
Membre du Comité de Direction	La Boite à Outils	SAS	Année 2016
Membre du Comité de Direction	Tarare Matériaux	SAS	Jusqu'au 24 avril 2016
Membre du Comité de Direction	Sweetair France	SAS	Année 2016
Membre du Comité de Direction	Bourg Matériaux	SAS	Jusqu'au 29 avril 2016
Membre du Comité de Direction	Remat	SAS	Jusqu'au 13 septembre 2016
Membre du Comité de Direction	Dumont Immobilier	SAS	Année 2016
Représentant Permanent de SAMSE	Remat Services	SAS	Depuis le 13 Septembre 2016
Membre du Comité de Direction	Entrepôt du Bricolage Aubenas	SAS	Année 2016
Représentant Permanent de SAMSE au Conseil d'Administration	Christaud	S.A	Année 2016
Représentant Permanent de SAMSE au Comité de Direction	Bois Mauris Oddos	SAS	Année 2016
Représentant Permanent de SAMSE au	Matériaux SIMC	SAS	Année 2016

Comité de Surveillance

Représentant Permanent de SAMSE Président	Remat	SARL	Depuis le 13 Juin 2016
Représentant Permanent de SAMSE au Comité de Direction	Remat	SARL	Depuis le 13 Septembre 2016
Représentant Permanent de SAMSE Président	SO CO BOIS	SAS	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Président	Ets Roger Cleau	SAS	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci des Essards	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci Jurador	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci des Mines	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci de la Boudeaude	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci du Petit Fort	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci Louis Pergaud	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci des Abattoirs	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci Guillemier	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci Montboutot la Tour	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci Le Petit Bourey	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci Immodor	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci La Jonction	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci Pousson-Losne	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci Saint Georges	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016
Représentant Permanent de DORAS Gérant	Sci Tête de Loup	SCI	Depuis le 01 Septembre 2016

Olivier WEIL

Membre salarié du Conseil de Surveillance	Banque Rhône-Alpes	S.A	Année 2016
--	--------------------	-----	------------

Anthony BARBIER

Membre salarié du Conseil de Surveillance	Banque Rhône-Alpes	S.A	Depuis le 3 Novembre 2016
--	--------------------	-----	---------------------------

Isabelle VIENNOT

Membre salarié du Conseil de
Surveillance

Banque Rhône-Alpes

S.A

Depuis le 3 Novembre 2016

Rapports des Commissaires aux Comptes

BANQUE RHONE-ALPES

Société Anonyme

20-22 boulevard Edouard Rey
38000 Grenoble

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

BBM & ASSOCIES
4 rue Paul Valérien-Perrin
38170 Seyssinet

DELOITTE & ASSOCIES
185 avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine

BANQUE RHONE-ALPES

Société Anonyme
20-22 boulevard Edouard Rey
38000 Grenoble

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société BANQUE RHONE-ALPES, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les changements de méthodes comptables exposés dans la note 1 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe relatifs à :

- La définition du fonds commercial, l'évaluation des actifs corporels, incorporels et du fonds commercial postérieurement à leur date d'entrée, et le mali technique de fusion ;
- L'évaluation et la comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre société constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, et procède également, selon les modalités décrites dans la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe, à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation et des autres titres détenus à long terme, ainsi que l'évaluation des provisions sur avantages du personnel. Nous avons, d'une part revu et testé les processus mis en place par la direction, les hypothèses retenues et les paramètres utilisés et, d'autre part vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux par votre société et par celle contrôlant votre société, ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons pas en attester l'exactitude et la sincérité.

Seyssinet et Neuilly-sur-Seine, le 24 avril 2017

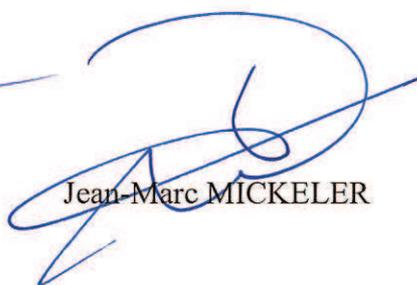
Les commissaires aux comptes

BBM & ASSOCIES

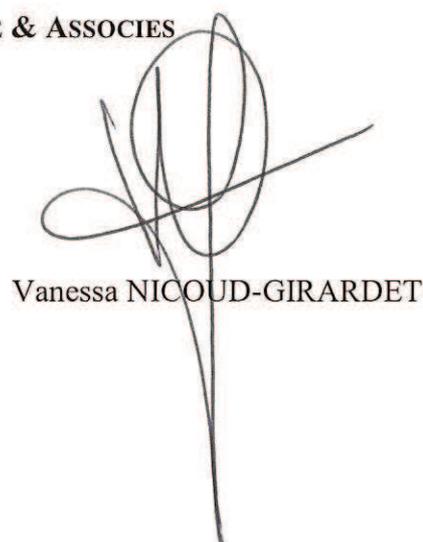


Eric BACCI

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc MICKELER



Vanessa NICOUUD-GIRARDET

BANQUE RHONE-ALPES

Société Anonyme

20-22 boulevard Edouard Rey

38000 Grenoble

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

BBM & ASSOCIES
4 rue Paul Valérien-Perrin
38170 Seyssinet

DELOITTE & ASSOCIES
185 avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine

BANQUE RHONE-ALPES

Société Anonyme
20-22 boulevard Edouard Rey
38000 Grenoble

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

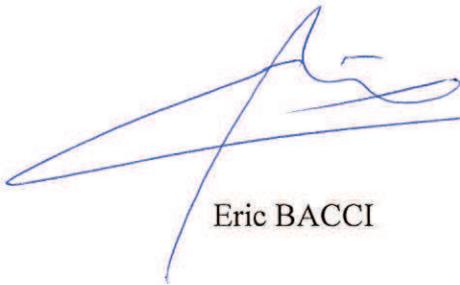
CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Seyssinet et Neuilly-sur-Seine, le 24 avril 2017

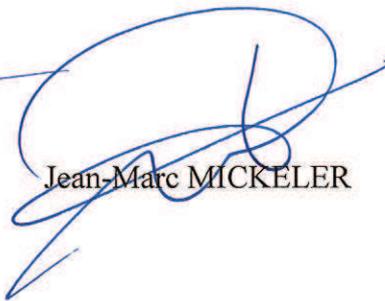
Les commissaires aux comptes

BBM & ASSOCIES

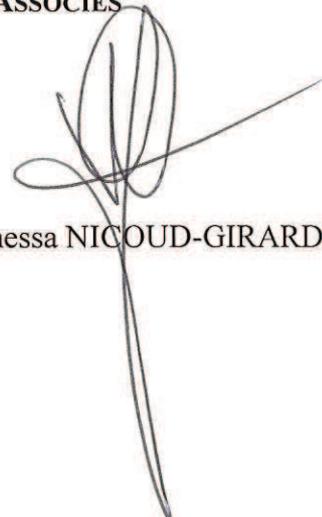


Eric BACCI

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc MICKELER



Vanessa NICOUUD-GIRARDET

BANQUE RHONE-ALPES

Société Anonyme

20-22 boulevard Edouard Rey
38000 Grenoble

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4 du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2016

BBM & ASSOCIES
4 rue Paul Valérien-Perrin
38170 Seyssinet

DELOITTE & ASSOCIES
185 avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine

BANQUE RHONE-ALPES

Société Anonyme
20-22 boulevard Edouard Rey
38000 Grenoble

**Attestation des commissaires aux comptes
sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4
du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées
aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016**

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L.225-115 4 du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à **1 188 269 euros** avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4 du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Seyssinet et Neuilly-sur-Seine, le 24 avril 2017

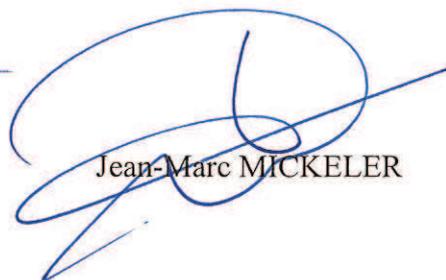
Les commissaires aux comptes

BBM & ASSOCIES

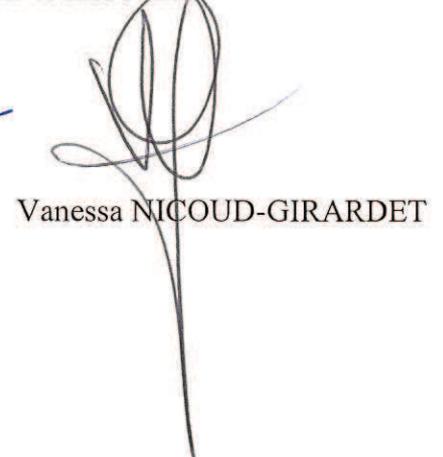


Eric BACCI

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc MICKELER



Vanessa NICOUUD-GIRARDET



Le président du Directoire

Lyon, le 11 avril 2017

Montant global des rémunérations directes et indirectes versées aux dix personnes les mieux rémunérées et compris dans les charges effectivement déduites du bénéfice imposable de l'exercice 2016 :

1 188 269 €

(un million cent quatre vingt huit mille deux cent soixante neuf euros)

Certifié exact,

Yvon LEA
Président du Directoire

Banque Rhône-Alpes

